



HAL
open science

Vers une nouvelle participation citoyenne? Analyse des nouveaux outils mis en place à l'occasion du débat “ Nantes, la Loire et nous ”

Manon Sendeki

► To cite this version:

Manon Sendeki. Vers une nouvelle participation citoyenne? Analyse des nouveaux outils mis en place à l'occasion du débat “ Nantes, la Loire et nous ”. Architecture, aménagement de l'espace. 2015. dumas-01959128

HAL Id: dumas-01959128

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01959128>

Submitted on 18 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Vers une nouvelle participation citoyenne?

Analyse des nouveaux outils
mis en place à l'occasion du débat
" Nantes, la Loire et nous "

MANON SENDECKI

Mémoire sous la direction de Marie-Paule Halgand
UE 84 . DE1 . Architecture Contemporaine
juin 2015

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Marie-Paule Halgand, pour son suivi, son soutien, son aide et ses précieux conseils qui durant un an, m'ont guidé et m'ont permis de réaliser ce mémoire.

Je remercie ensuite Elise Roy, pour son aide et l'attention qu'elle m'a portée tout au long de l'année.

Je souhaite aussi remercier Paul Cloutour et Arnaud Renou qui ont accepté de répondre à mes questions.

Je remercie également Célia Giraudeau et Hadrien Hartgers pour leur aide précieuse.

Enfin, je remercie mes parents, Eric et Stéphanie, pour leur patience et le temps qu'ils m'ont consacré; et Pierrick Giraudeau, pour son soutien et ses encouragements.

Sommaire

Introduction	6
Le débat « Nantes, la Loire et Nous », une démarche participative réinterprétée	
La démocratie participative: une démarche ambiguë	16
Le débat public	26
Le débat Nantais	37
Participer au débat public via internet	
L'ambition du numérique dans les démarches participatives	56
La boîte à outils numérique du débat «Nantes, la Loire et nous»	63
Analyse des contributions issues d'internet : mise en parallèle du site internet et des réseaux sociaux	76
Participer au débat via la journée citoyenne	
Un nouvel instrument : la journée citoyenne	104
Retour sur expérience : le déroulement de la journée	105
Conclusion	120

La Loire, nouvelle colonne vertébrale de la métropole

Depuis le mois d'octobre 2014, Nantes Métropole a lancé un grand débat dont la phase de concertation s'est clôturée le 30 mai 2015. Le nom du débat « Nantes, la Loire et nous » donne le ton : la Loire et les citoyens. Cette démarche participative aura duré huit mois, pour permettre de rassembler un maximum de citoyens autour du sujet, et de collecter un nombre important de contributions. Le calendrier s'est découpé en deux phases. En octobre, le temps de l'information, puis, de novembre à mai le temps de l'expression des idées, des avis, des histoires vécues, des propositions dans l'objectif de produire une opinion collective. Désormais, un rapport doit être rédigé suite à l'analyse des contributions et ensuite être remis à Johanna Rolland. En décembre prochain, la présidente de Nantes Métropole devra se prononcer et donner une réponse aux citoyens sur les décisions qui auront été prises à l'issue de ce débat.

Le débat « Nantes, La Loire et nous » place la Loire au cœur de la démarche. La thématique du fleuve est un nouvel enjeu pour les villes qui en sont traversées, d'après Jean Viard, chercheur au CNRS sur les questions d'aménagement du territoire, de mobilités, d'espaces et de politiques : « les villes du futur se construiront plus denses et avec l'eau, voyez la superbe réussite de Bordeaux qui, pour le coup, a pris plusieurs longueurs d'avance. Oui, se réapproprier la Loire, partout, dans toute la ville, ce ne serait pas unsi mau-

LE
GRAND
DÉBAT

NANTES,
**LA LOIRE
ET NOUS**

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE
DOCUMENTATION ET D'INFORMATIQUE
UNIVERSITÉ DE NANTES
AUTEUR

vais objectif pour Nantes en 2030 »¹.

Autrefois ressource économique, l'âge d'or de l'activité portuaire nantaise est révolu. S'en est suivi un traumatisme dans l'imaginaire collectif, lié à la « crise industrielle, la fermeture des chantiers navals, un fleuve sale et gris où les bateaux sont de plus en plus rares »² d'après les paroles de Laurent Théry, ancien directeur de la Samoa (Société d'aménagement de la métropole Ouest Atlantique). Les comblements de la Loire au XXe siècle représentent encore une blessure pour les habitants comme en témoigne ce commentaire relevé sur les réseaux sociaux :

« L'île Feydeau est une île échouée au milieu de la ville, une sorte de vaisseau minéral des temps perdus, (...) Nantes a délibérément tourné le dos à la Loire et aussi à l'Erdre. Demain une nouvelle ville va naître et j'espère qu'elle retrouvera ce qui a fait son identité : Nantes à jamais une ville d'eau... » de Pierig An Naoned.

Depuis les années 1990, la Loire reprend sa place dans la construction de la ville, professionnels et élus veulent retisser un lien fort entre le fleuve et l'agglomération dans l'objectif d'apporter une solution à la disparition des activités portuaires et industrielles de la ville en se saisissant du potentiel urbain libéré³. L'Atlas « Rives de Loire » rédigé par l'agence

1 Jean Viard, « Huit scénarios pour le futur, un tramway jusqu'à la mer », Place Publique, Nantes, 2011, n°26, p.21

2 Paul Cloutour & Thierry Guidet, « Laurent Théry ; L'île de Nantes a réconcilié la ville et la Loire », *Place Publique*, Nantes, 2011, n°26, p.47

3 Amélie Nicolas, « peut-on concilier le port et la ville ? », *Place Publique*, Nantes, 2011, n°26, p.54

d'urbanisme en 1996 suite à une réflexion sur l'avenir de l'agglomération en est une démonstration ; préconisant un aménagement du territoire en lien avec le fleuve. A l'époque, le nouveau projet urbain de l'île de Nantes offre aux nantais des pratiques innovantes de la Loire, plus contemporaines :

« Habiter les quais, circuler le long de la Loire, en mode doux, se recréer grâce à des programmes touristiques, ludiques et commerciaux, et travailler, non plus comme avant, dans la construction navale, (...), mais dans des bureaux, des espaces de co-working.⁴ »

Dorénavant, les habitants eux aussi peuvent renouer avec leur fleuve, et la démarche participative de prospection de 2010 « Ma ville demain, inventons la métropole nantaise de 2030 » le révèle particulièrement, puisque les citoyens avaient placé loin devant les autres réponses, la Loire en tant que symbole de la métropole, expression du souhait de retrouver leur fleuve. Le nouveau débat lancé s'inscrit dans cette volonté de se réapproprier la Loire, mais à une autre échelle, celle de la métropole, « une ville-territoire dont la Loire serait la colonne vertébrale »⁵. Une réflexion sur un nouveau modèle d'aménagement, réfléchir à de nouvelles pratiques, à de nouveaux modes d'habitats, à de nouveaux modèles économiques au-delà du coeur de la métropole et en lien avec la Loire.

⁴ Ibid p.55

⁵ Ibid p.56

Du débat sur le franchissement à un débat sur la Loire

La question d'un nouveau franchissement perdure depuis presque 10 ans. En 2007, Jean-Marc Ayrault émet l'hypothèse de la construction d'un pont au dessus du bras de la Madeleine, ce qui éveille de nombreuses polémiques liées à d'anciens débats sur le sujet. Un débat vif s'en suit durant plusieurs années, durant lequel les citoyens proposent des contre-projets qui, par force de mobilisation, vont se faire une place chez les élus⁶. Entre 2011 et 2013, s'ajoutent à l'idée d'un pont fixe, le projet d'un pont transbordeur, d'un téléphérique, de l'élargissement d'infrastructure existante, et la construction d'un tunnel⁷. Les arguments se confrontent : mémoire du port, attrait touristique, activité économique, circulation douce, renforcement de l'automobile...

Ainsi, jusqu'au mois d'octobre 2014, deux débats se jouaient en parallèle, retisser le lien entre métropole et fleuve, avec aussi la nécessité d'un nouveau franchissement. Mais le programme de la nouvelle maire de Nantes, Johanna Rolland, « annonce une inversions des termes du débat et l'évolution future des solutions envisagées »⁸. Elle déplace le débat sur un sujet plus large : la Loire, avec dans l'esprit, une concertation qui s'attachera à réfléchir à de nouveaux usages du fleuve, de nouveaux axes de développement économique et d'aménagement de la métropole. Un glissement

6 Goulven Boudic, « Un nouveau maire, un nouveau projet urbain », *Place Publique*, Nantes, 2014, n°49, p.60

7 Ibid p.60

8 Ibid p.61

intéressant puisque en élargissant le sujet, la question des franchissements se pose différemment, en lien avec de nombreux facteurs du territoire, actuels et futurs, qui modifient profondément les solutions envisagées.

Le débat « Nantes, la Loire et nous » porte alors sur quatre thèmes, qui ont été traités avec équivalence :

« *La Loire, des pratiques et des usages* » s'attache en premier lieu au rapport qu'ont les habitants avec leur fleuve, et leur propose d'imaginer les usages de demain, qu'ils soient ludiques, en rapport avec l'histoire, touristiques...

« *La Loire, espace économique, espace écologique* » tente d'éclairer une question fondamentale : concilier vocation économique, portuaire et préservation écologique de la Loire.

« *La Loire, la mobilité et les franchissements* » s'intéresse à la traverser du fleuve, aux modes de déplacements actuels et à venir.

« *La Loire, coeur métropolitain, attractivité et qualité urbaine* » prospecte sur les nouvelles formes d'aménagements, d'habitat, en lien avec la Loire, mais aussi s'attache à la question du futur modèle urbain tourné au centre de la métropole ou sur une ville-territoire ?

Vers une nouvelle démocratie ?

« Ce débat marquera, peut-être, une nouvelle manière de concevoir les politiques publiques, une sorte de transition douce du dirigisme éclairé vers une nouvelle forme de décision démocratique »⁹. Ces mots de Gabriel Vitré, secrétaire général du Conseil de Développement de Nantes Métropole, appartenant au comité de rédaction de la revue *Place Publique*, témoignent de quelques enjeux majeurs du débat : marquer un tournant dans les démarches participatives de la ville et intégrer toujours plus les citoyens à la décision. Ecouter la parole d'un citoyen profane, offrir la possibilité à tous les habitants de s'exprimer, de partager leur point de vue sur les grands sujets de demain est un des éléments fondateurs de cette démarche. Car la parole citoyenne représente une expertise qu'il faut mêler à celle des experts¹⁰.

Ce débat constitue une démarche participative innovante pour la métropole nantaise puisque des outils, auparavant jamais utilisés par l'agglomération, ont été mis en place dans l'objectif d'aller chercher ceux qui restent habituellement absents dès lors qu'on les interroge sur les politiques de leur ville. Dans la lignée de la démarche « Ma ville demain, inventons la métropole nantaise de 2030 », Nantes Métropole a fait le choix de miser sur les outils numériques, et notamment les réseaux sociaux, pensant qu'ils représentent « un levier pour aller chercher un plus grand nombre de

9 Gabriel Vitré, « Franchissement de la Loire : pendant le débat les études continuent... », *Place Publique*, Nantes, 2014, n°49, p.51

10 Ville de Nantes, «Nantes, La Loire et Nous : Annonce d'un grand débat autour de la Loire et de ses usages», *discours de Johanna Rolland*, Nantes, durée 10:47min, 27 juin 2014

contributeurs et d'acteurs »¹¹ d'après les paroles de Johanna Rolland, maire de Nantes. Depuis, un nouvel outil a aussi été mis en place, toujours avec les mêmes attentes, la journée citoyenne du 30 mai 2015, qui a clôturé le débat.

Ce mémoire s'attachera alors à comprendre si le recours à ces nouveaux outils, internet et la journée citoyenne, au sein du débat « Nantes, la Loire et nous », permettront de renouveler les pratiques participatives de la métropole de Nantes. Il sera intéressant d'observer si effectivement ces instruments permettront de rassembler de nouvelles populations au sein des démarches de concertation. Mais la quantité ne faisant pas toujours la qualité, ces observations seront toujours mises en parallèle avec la qualité des contributions, des avis, des points de vue citoyens générés grâce à ces instruments. Enfin, les différentes analyses chercheront à saisir la valeur ajoutée de chacun de ces nouveaux outils à une démarche participative.

Une première partie s'intéressera au processus qu'est le débat public traditionnel, afin de comprendre son fonctionnement général, puis explicitera les particularités du débat à Nantes. Les deux parties qui suivront se pencheront sur l'outil numérique puis la journée citoyenne, avec en premier lieu une explication des attentes et enjeux de l'utilisation de ces instruments, ensuite, une description détaillée de chaque outil, et enfin une analyse précise des contributions générées par les citoyens grâce à ceux-ci.

11 Ibid

retour sur une démarche ambigüe

(référence au titre du livre de Michel Falise
*La démocratie participative, promesses en
ambiguïtés*)

L'aspiration à la participation

Dans un contexte politique en crise, où, selon les mots de Loïc Blondiaux¹² « le pouvoir des institutions représentatives est partout rogné, leur autorité chahutée et leur capacité à imposer des solutions par le haut fortement érodée »¹³, où « les formes classiques de la représentation politique survivent, mais leur légitimité s'amenuise et leur efficacité décline »¹⁴, les démocraties assistent à une perte de confiance de la part de leurs citoyens. Des démocraties toujours plus complexes et incomprises du fait de « décisions prises à une autre échelle, dont on ne distingue plus les leviers »¹⁵ qui entraînent un repli des citoyens sur eux-mêmes. Ce repli sur soi laisse par conséquent transparaître un rejet de la politique comme en témoignent le taux d'abstention record de 44,6% atteint en 2012 lors des législatives françaises¹⁶, mais aussi les votes protestataires, les bulletins blancs ou encore les enquêtes d'opinion. Notre société affronte des transformations radicales qui se répercutent sur la classe po-

12 Loïc Blondiaux est professeur des Universités au Département de science politique de la Sorbonne (Paris I), chercheur au Centre Européen d'Etudes Sociologiques et de Science Politique de la Sorbonne (CESSP) et au Centre de Recherches Politiques de la Sorbonne (CRPS). Il dirige dans cette université le parcours «Ingénierie de la concertation» du Master professionnel «Affaires publiques» qu'il a créé en 2011. Il dirige également la revue *Participations*.

13 Loïc Blondiaux, *Le nouvel esprit de la démocratie, actualité de la démocratie participative*, Paris, Coll. La république des idées, édition du Seuil, 2008, p.5

14 Ibid

15 Michel Falise, *La démocratie participative, promesses en ambiguïtés*, La Tour-d'Aigues, éditions de l'Aube, 2003, p.5

16 «Résultats des élections législatives», *Le Monde*, (en ligne), <http://www.lemonde.fr/resultats-elections-legislatives/>, page consultée le 4 mars 2015

litique. Michel Falise¹⁷ parle alors de « crise du volontarisme politique »¹⁸, avec des élus impuissants et démunis face à des questions essentielles de nos sociétés. Une crise, qui selon lui, s'accompagne d'un « déclin des idéologies globalisantes »¹⁹ où rare sont ceux qui autrefois pensaient pouvoir faire changer la société par de grandes idées. Un déclin qui concerne particulièrement nos sociétés libérales « reconnues par beaucoup comme incapables, par ses seuls mécanismes d'assurer le plein-emploi, la croissance continue, (...), la cohérence et l'équité sociale.²⁰ ».

Ces mutations ont, selon Michel Falise, privé le politique de ses outils traditionnels et entraîné sa remise en cause²¹. Le peuple assiste au spectacle de la lutte des places à laquelle se livrent les hommes politiques²² et subit aujourd'hui une démocratie représentative, faite d'élus ayant l'exclusivité du pouvoir de décider²³, où la transparence des décisions est souvent remise en cause. Dans un désir d'une meilleure gouvernance, avec une démocratie d'avantage transparente et qui « ne saurait être le monopole d'un candidat ou d'un parti »²⁴, la démocratie participative apparaît alors comme une alternative pour les citoyens, mais aussi pour les politiques. Les citoyens, de cette démocratie parti-

17 Michel Falise est conseiller de quartier à Lille puis devint, de 1995 à 2002, adjoint au maire de Lille (Pierre Mauroy puis Martine Aubry) en charge de la démocratie participative, il y anime toujours aujourd'hui le conseil communal de concertation.

18 Michel Falise, op. cit, p.26

19 Ibid p.27

20 Ibid

21 Ibid p.31

22 Ibid p.42

23 Ibid p.88

24 Loïc Blondiaux, op. cit, p.9

cupative, deviendraient « des acteurs responsables et engagés de la construction de la cité, de l'élaboration et la recherche du bien commun »²⁵. Selon la définition de Christian Marion²⁶:

« Exigeant une transparence, la participation modifie les processus de décision et d'élaboration des projets, pour devenir le prolongement de la pensée démocratique représentative. Elle donne naissance à une production collective et publique, et à un travail de programmation réalisé sous les yeux de tous. (...) Son objectif est d'organiser des groupes humains capables d'identifier les contraintes institutionnelles et matérielles, de problématiser les difficultés, de tester les solutions proposées. Le pacte participatif vise à limiter l'accentuation des clivages sociaux et territoriaux. (...) Dans une meilleure compréhension du monde et une plus grande efficacité des actions, l'objet de la participation n'est pas le projet, mais le lien social qu'elle tisse autour du projet, lien qui s'ancrera au-delà de la vie du projet²⁷. »

Ne plus se contenter de décisions d'experts, mais permettre aux citoyens d'appréhender les enjeux, de se construire une opinion et ainsi de participer ensemble aux décisions publiques, toujours en vue du bien commun de la cité, se-

25 Michel Falise, op. cit, p.42

26 Christian Marion *est architecte, urbaniste et enseignant. Il est à la tête du service d'urbanisme de la Communauté urbaine de Strasbourg et de la direction d'aménagement urbain et de l'habitat de la ville de Rouen*

27 Christian Marion, *Participation citoyenne au projet urbain*, Paris, édition L'Harmattan, 2010, p.33

rait ainsi ce que la démocratie participative se propose de résoudre. Selon Michel Falise, « un projet ou une décision de l'autorité politique, préalablement discuté, décanté, élaboré en partenariat avec les acteurs de la société concernés, et au-delà avec l'ensemble des forces vives de la cité, a d'autant plus de chances d'être ensuite approprié, mis en œuvre avec le soutien et l'implication de ceux dont il est devenu l'affaire »²⁸.

La participation des citoyens aux décisions publiques prend chaque jour un peu plus d'ampleur, selon Loïc Blondiaux « la capacité de simples citoyens à se mobiliser, à résister, à interpeler les autorités en dehors des circuits et des organisations politiques traditionnelles n'a sans doute jamais été aussi forte (...) avec notamment une montée en puissance de la parole citoyenne dans l'espace public »²⁹. Ce phénomène est perceptible à plusieurs niveaux. La multiplication des réseaux sociaux, blogs, forums, journalisme participatif où chacun peut aujourd'hui s'exprimer en est une première démonstration. Le développement du réseau associatif, « avec de plus en plus d'associations qui s'adressent aux pouvoirs publics (...) pour discuter de problèmes généraux concernant, par exemple, les populations en difficultés, l'aménagement des villes, la résorption du chômage »³⁰ illustre aussi ce phénomène.

Pour les gouvernements aussi, la participation des citoyens aux décisions publiques est un enjeu majeur pour faire évoluer notre démocratie. La multiplication dans les communes depuis plusieurs années des conseils de quartier, débats pu-

28 Michel Falise, op. cit, p.44

29 Loïc Blondiaux, op. cit, p.6

30 Michel Falise, op. cit, p.35

blics, ateliers citoyens démontre aussi cette aspiration de plus en plus importante pour la participation citoyenne aux décisions publiques. Selon Paul Cloutour, chargé de la mission Dialogue Citoyen à Nantes Métropole:

« Ne pas se contenter d'avis d'experts qualifiés mais demander aux citoyens si les questions posées par les gouvernements sont les bonnes, confronter les projets à leurs avis, à leurs usages et les associer à la prise de décision représente pour les politiques un levier pour la démocratie »³¹.

Les différents degrés de participation

Ainsi, l'aspiration à la participation ne cesse de croître. Les dispositifs permettant à tout à chacun de participer aux décisions publiques sont multiples et de natures diverses. Mais, associer les citoyens aux décisions publiques peut prendre des formes très différentes, et, est donc un terme bien large qu'il convient de décrypter. La participation des citoyens à la décision publique recouvre quatre dimensions imbriquées, quatre niveaux successifs qui, une fois analysés, permettent de saisir la place de la participation laissée au citoyen dans les différents dispositifs mis en place. Plusieurs sociologues ont théorisé ces niveaux de participation, mais pour les définir, je m'appuierai sur les théories de Michel Falise dans son ouvrage *Démocratie participative, promesses et ambiguïtés*. Les quatre degrés de participation

31 Paul Cloutour, entretien le 31 janvier 2015

correspondent en premier lieu au temps de l'information, puis vient la consultation, la concertation et enfin la participation au pouvoir de décision.³²

Selon l'auteur, l'information n'est pas un acte de participation mais en est la condition, les trois degrés suivant nécessitent au préalable l'information du citoyen³³. L'objectif pour les municipalités est de communiquer de manière accessible et honnête les informations sur les projets concernés (dossiers, statistiques, études...), mais aussi les données publiques de la ville. Ainsi, leur but est donc de rendre les informations transparentes, « lisibles, et de veiller à ce qu'elles soient communiquées en temps voulu »³⁴. L'information claire et accessible permet à chaque citoyen de se sensibiliser aux questions les plus complexes afin de se forger une opinion sur les projets proposés, pour ensuite pouvoir donner son avis sur une question. La décision peut alors appartenir à tous, et non plus à un seul expert qualifié sur le sujet. L'information est donc l'essence de toutes démarches participatives, mais ne représente qu'un instrument et ne constitue pas en soit une étape dans la démarche participative. L'information est la base pour les trois niveaux de participation que sont la consultation, la concertation, et la participation au pouvoir de décision.

Vient ensuite le deuxième niveau de participation, la consultation. Selon Michel Falise ce niveau « ne se limite pas à fournir une information, mais sollicite et accepte un avis. On commence à pénétrer ici dans un processus participatif, puisque, par l'avis qu'ils donnent, les citoyens peuvent

32 Michel Falise, op. cit, p.32

33 Ibid

34 Ibid

espérer prendre part aux décisions qui seront prises. Cet avis, bien sûr, est consultatif, il n'entraîne aucune obligation de décision conforme de la part des élus et de l'administration »³⁵. La consultation permet d'évaluer l'opinion des citoyens sur une question précise. Mais, comme l'explique l'auteur, le niveau de participation des citoyens dans la consultation est très inégal³⁶ et peut varier de 0 à 100 %. En effet, selon lui, au niveau 0, les politiques peuvent se satisfaire occasionnellement d'avis citoyens et n'y porter aucune attention, ou bien, au niveau de participation le plus élevé, tenir compte de chaque avis dans une décision et répondre à chaque proposition citoyenne³⁷.

Si la consultation n'est plus suffisante en termes d'ambition participative, l'avancée dans la démarche bascule dans le degré de concertation. La concertation s'inscrit donc à la suite de la démarche consultative si les politiques choisissent d'impliquer d'avantage les citoyens et ainsi de pousser plus loin le dialogue. Selon Michel Falise, le dialogue est au cœur de ce degré de participation et l'objectif de la concertation n'est plus seulement de recueillir les avis des citoyens mais de préparer avec eux un dossier, un projet³⁸. Ainsi, les politiques s'engagent à tenir compte des propositions des différents acteurs, mais la concertation « relève juridiquement du domaine consultatif car le pouvoir de décision ultime sur les affaires publiques reste bien l'exclusivité des autorités mu-

35 Michel Falise, op. cit, p.54

36 Ibid

37 Ibid

38 Ibid p.55

nicipales : élus et administration »³⁹.

Enfin, si le processus de consultation-concertation des citoyens est répété à plusieurs reprises pour la prise d'une même décision, on pourra qualifier cet aller-retour de participation des citoyens au pouvoir de décision. L'objectif de ce niveau de participation n'est pas de remplacer les politiques par le peuple, mais d'associer les citoyens à la prise de décisions publiques. Ils sont ainsi en mesure « d'influencer, d'orienter et d'améliorer »⁴⁰ la décision, ils participent au projet, « s'insèrent dans une démarche d'intérêt général, mais dans le strict respect des différences et des compétences des autorités publiques d'une part, et des acteurs privés d'autre part »⁴¹. Ici, la définition de la participation de Christian Marion, citée précédemment, prend tout son sens, le lien social est au centre de la démarche. Ce degré de participation nécessite de tisser un lien de confiance entre citoyens et élus, le citoyen se doit de dépasser son intérêt personnel au profit du bien commun et l'élu se doit d'écouter chaque individu ou groupe d'individus et d'inclure les diverses propositions à la prise de décision.

39 Michel Falise, op. cit, p.55

40 Ibid

41 Ibid



citoyens et élus
participent
ensemble à la
décision

PARTICIPATION AU
POUVOIR DE DECISION



les citoyens ne
participent pas à la
décision qui
appartient aux élus

CONCERTATION

Débat « NANTES, LA LOIRE & NOUS »



les citoyens ne
participent pas à la
décision qui
appartient aux élus

CONSULTATION



INFORMATION

PROCESSUS EVOLUTIF

les différents degrés de participation

Le débat public

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Qu'est-ce qu'un débat public ?

Le débat public est une forme de démarche participative amenée à être utilisée lors de la préparation d'un projet, ou bien lors d'une décision publique à adopter. Il se situe sur l'échelon 3 d'une démarche participative, soit le degré de concertation. Comme toute démarche participative, un débat public s'attache à récolter l'avis de tous les citoyens du périmètre du débat. La loi Barnier du 2 février 1995 institutionnalise la participation citoyenne aux décisions publiques en créant la Commission Nationale du Débat Public, dite CNDP suite à de nombreux conflits autour de grands projets dans les années 1990 et la nécessité d'inclure les citoyens dans les décisions publiques. Le 27 février 2002, la CNDP devient une commission indépendante suite à la loi concernant la démocratie de proximité. Faire appel à la CNDP est aujourd'hui imposé dans le cadre de grands projets d'intérêt national dépassant un montant de 300 millions d'euros tels que les infrastructures de transports, les installations dans le secteur énergétique, les équipements industriels. L'objectif du débat public est « d'éclairer la décision par la discussion la plus ouverte possible »⁴². Chacun est libre de donner son avis, d'exprimer son opinion, d'argumenter une idée pour un futur projet. Le débat public n'est pas un sondage d'opinion et n'a pas pour but de mettre à jour de grandes tendances⁴³, mais doit tenir compte de chaque argument, chaque proposition afin de mettre à égalité les opinions des différents

42 Loïc Blondiaux, op. cit, p.56

43 « A quoi ça sert ? », dans le débat public, *CNDP Commission Nationale du Débat Public*, (en ligne), <http://www.debatpublic.fr/a-quoi-ca-sert>, (page consultée le 10 mars 2015)

acteurs, individuel ou en groupe, sur la question posée.

La CNDP est constituée de 25 acteurs différents (parlementaires, élus locaux, membres du Conseil d'Etat, de la Cour de cassation, de la Cour des comptes, associations, patronat, syndicats) qui garantissent sa neutralité vis à vis des administrations et des maîtres d'ouvrages⁴⁴. Si un grand projet d'équipement ou d'aménagement est envisagé et qu'il correspond aux projets décrits dans la loi Barnier, le maître d'ouvrage doit saisir la CNDP afin d'organiser un débat public. Si la CNDP juge alors nécessaire l'organisation de ce débat, la commission nomme un président de la Commission Particulière du Débat Public, dite CPDP, qui devra lui-même élire les membres de la commission propre au nouveau débat public organisé (CPDP), entre 3 et 7 personnes aux profils variés indépendants de la maîtrise d'ouvrage et entièrement neutre vis à vis du débat.

Cette nouvelle commission affectée au débat, est chargée d'organiser la démarche et de l'animer.

Pour garantir leur neutralité, les membres de la CPDP ne devront ni prendre part au débat, ni soumettre un avis. Cette commission particulière doit veiller à trois points fondamentaux concernant le débat: *sa transparence, son argumentation et l'équivalence de traitement*. Cela signifie que la commission doit garder un œil sur la clarté des informations concernant le projet et l'accessibilité des citoyens à tous les dossiers d'études du maître d'ouvrage, c'est le *principe de trans-*

44 « Sa composition », dans la commission, *CNDP Commission Nationale du Débat Public*, (en ligne), <http://www.debatpublic.fr/sa-composition>, (page consultée le 10 mars 2015)

parence, correspondant au premier degré d'une démarche participative, l'information des citoyens, qui garanti le bon fonctionnement de la suite de la démarche participative.

L'argumentation des diverses propositions et avis soumis par les citoyens est la base des débats. C'est à cette condition que le débat pourra être constructif et pourra ainsi, éclairer la décision. La commission doit donc veiller à valoriser les arguments construits de tous types d'acteurs confondus, et non pas la quantité d'opinions soumises au débat et le nombre de participants.

Enfin, la commission doit assurer *l'équivalence de traitement*, c'est-à-dire s'assurer de porter autant d'importance à chaque acteur, en offrant à tous les profils de citoyens, d'associations, d'entreprises... les mêmes dispositifs de participation, d'information et d'écoute.

Pour répondre au principe de transparence, la première étape pour la CPDP dans la mise en place du débat est de préparer les documents qui serviront de socle à l'information des citoyens. Deux documents sont ainsi essentiels. Un document qui présente le rôle de la CPDP au sein du débat, sa neutralité et son indépendance ainsi que les règles du jeu du débat, ce document correspond en quelque sorte à une charte du débat organisé. Le deuxième document, « le document socle », correspond au dossier du maître d'ouvrage sur le futur projet. Ce document sert à informer les citoyens sur le projet, il doit donc présenter le projet, les études qui ont été menées pour le justifier, mais il doit aussi rendre compte des impacts qu'il induit sur le territoire. La CPDP veille à ce que ce document soit honnête, clair, lisible, et accessible à tous les citoyens.

Les outils du débat public

























La CPDP poursuit la préparation du débat avec la mise en place des outils qui permettront aux citoyens de participer à la concertation. Les deux outils principaux d'un débat public sont les réunions publiques et le site internet, viennent ensuite les cahiers d'acteurs, les contributions, puis peuvent s'ajouter, si nécessaire, des réunions et ateliers thématiques, ainsi que des rendez-vous locaux. L'objectif de la CPDP, avec la mise en place de ces différents instruments, est de mobiliser le public le plus large possible.

Les réunions publiques sont selon la Commission Nationale du Débat Public « le véritable pivot du débat public, son ossature la plus consistante »⁴⁵. Les réunions publiques permettent au maître d'ouvrage de présenter son projet, aux experts de répondre à certaines interrogations, et aux citoyens de prendre la parole pour émettre un avis ou poser des questions. Les trois principes fondamentaux de la commission prennent ici tout leur sens, soit garantir la transparence de la réunion, mais aussi l'équivalence en permettant à chacun de s'exprimer et l'argumentation en donnant priorité à une contribution citoyenne argumentée plutôt qu'à l'expression d'une opinion.

Le site internet, deuxième outil principal du débat, est un instrument riche qui concentre plusieurs fonctions devenant une « synthèse » de tous les outils mis à dispositions.

45 CNDP, *le déroulement d'un débat public*, Paris, p.1

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUS AU DROIT D'AUTEUR

	 Un citoyen isolé peut participer	 Un groupement de citoyens peut participer	 L'outil permet de s'informer	 L'outil permet de s'exprimer
RÉUNION PUBLIQUE				
SITE INTERNET				
CAHIER D'ACTEURS				
ATELIER THÉMATIQUE				
RENDEZ-VOUS LOCAL				

Il offre l'information avec la mise en ligne de la charte du débat, le dossier du maître d'ouvrage ainsi que toutes les études accumulées durant la concertation.

Il permet aussi aux citoyens de participer au débat en direct avec l'outil question/réponse mis à disposition en ligne, permettant à chacun de poser une question à la commission ou au maître d'ouvrage et d'obtenir une réponse de leur part. Les citoyens peuvent aussi aller plus loin en termes de participation en déposant sur le site internet un avis ou une contribution concernant le projet. Une contribution correspond à « un point de vue particulièrement élaboré, argumenté et documenté sur le projet »⁴⁶, ainsi la CPDP vérifie que la contribution soit bien argumentée et qu'elle alimente le débat avant de valider sa mise en ligne. Le site internet est une synthèse des outils car il permet à chaque citoyen de se saisir entièrement de l'avancée du débat et des échanges grâce à la mise en ligne des retranscriptions écrites des réunions publiques, des cahiers d'acteurs dont nous verrons l'utilité ci-après, mais aussi en visualisant toutes les questions/réponses depuis le début du débat ainsi que la liste de toutes les contributions. Enfin, c'est grâce au site internet que chaque citoyen peut se tenir informer du calendrier du débat et des différents événements organisés.

Les cahiers d'acteurs sont, d'après la définition de la Commission Nationale du Débat Public, « l'édition imprimée du point de vue d'un acteur soucieux de faire porter

46 « Comment ça marche? », dans le débat public, *CNDP Commission Nationale du Débat Public*, (en ligne), <http://www.debatpublic.fr/a-quoi-ca-sert>, (page consultée le 10 mars 2015)

à la connaissance du public ses arguments »⁴⁷. Comme le souligne la définition, l'argumentation du point de vue décrit dans le cahier d'acteur prime, l'objet n'est donc pas d'y exprimer un intérêt personnel. Des photos, schémas, dessins peuvent être ajoutés pour appuyer les arguments. Les cahiers d'acteurs ont une charte graphique fixe et le nombre de pages est limité à quatre afin de valoriser l'équivalence de traitement, soit que chaque groupe d'acteurs (associations, collectivités, organismes, entreprises...) ou personne isolée puisse être entendu de manière égale. Les cahiers d'acteurs sont ensuite diffusés par la CPDP sur le site internet, lors des réunions publiques, et peuvent être envoyés sur demande.

D'autres instruments peuvent s'ajouter afin de rendre la concertation la plus complète possible, mais ce ne sont pas des outils nécessairement utilisés dans tous les débats. Les réunions et ateliers thématiques peuvent être mis en place pour préciser un sujet ou une problématique concernant le projet, mais n'abordent pas les questions générales. Des experts ou techniciens sont alors conviés pour éclairer le thème évoqué lors de la réunion ou de l'atelier. Ces deux événements sont tout comme les réunions publiques accessibles à tous et chacun peut intervenir pour poser une question ou soumettre un avis. Enfin, des rendez-vous locaux sont organisés si la mobilisation du public rencontre des difficultés. Ces rendez-vous locaux sont des permanences assurées par la CPDP durant lesquelles les citoyens peuvent venir s'informer sur le débat, le projet et échanger avec la commission de manière moins formelle et plus libre que dans une réunion publique.

47 CNDP, *la préparation d'un débat public*, Paris, p.7

La mise en place de ces différents outils permet ainsi que chaque acteur puisse s'informer et ensuite participer au débat. Mais afin de s'adresser à tous les citoyens et de mobiliser toujours plus de participants, la CPDP permet aussi aux citoyens n'ayant pas accès à internet d'envoyer par courrier ou de déposer des contributions et des questions durant les réunions publiques grâce à la mise à dispositions de formulaires. Les questions seront ensuite diffusées au maître d'ouvrage et les contributions publiées sur le site internet par la CPDP. Enfin, les bureaux de la commission restent à disposition pour que les citoyens viennent y déposer questions et contributions. Ainsi, chaque type d'acteur peut alors participer au débat.

Enfin, la dernière étape de la mise en place du débat tient dans la communication et l'information du public de l'organisation d'un tel débat. La communication et la presse ne sont donc pas des outils de participation à proprement parler mais des outils primordiaux qui permettront la mobilisation d'un large public pour ce futur débat. Ainsi, la CPDP saisit la presse avant le lancement du débat afin de diffuser massivement dans les médias locaux (journaux, radios, TV locale...) l'information de l'organisation d'une large concertation. Selon la Commission Nationale du Débat Public, « l'écho que réserve la presse au débat a un impact non négligeable sur la participation du public »⁴⁸. La campagne de communication joue elle aussi un rôle primordial pour la mobilisation des citoyens. La CPDP doit donc choisir différents outils pour transmettre l'information parmi la publicité, les tracts dans les boîtes aux lettres, les affiches...

48 CNDP, *la préparation d'un débat public*, Paris, p.11

Le processus en cours

Les documents constituant la base du débat et les outils enfin mis en place, ainsi que, la campagne de communication achevée, permettent au débat de pouvoir commencer. Pendant quatre mois, les citoyens vont donc pouvoir s'informer sur le projet envisagé et soumettre leur point de vue. A l'issue de la démarche, la commission dispose d'un délai de deux mois pour rédiger et diffuser un bilan sur le déroulement du débat et soumettre aussi les règles de l'après débat.

En effet, « l'après » est une particularité d'un débat public car le maître d'ouvrage doit tenir informés les citoyens sur les suites du projet et peut, s'il le souhaite, prolonger la participation. A la suite de ce bilan, le maître d'ouvrage dispose quant à lui d'un délai de trois mois pour annoncer sa décision concernant la suite du projet et « justifier éventuellement la manière dont il se positionne par rapport au débat »⁴⁹.

Si le débat public se limite au niveau 3 d'une démarche participative, soit la concertation, c'est que selon Loïc Blondiaux, « l'influence de la discussion sur la suite reste marginale sinon difficilement perceptible »⁵⁰, son seul but étant « d'éclairer la décision par la discussion la plus ouverte possible »⁵¹. Mais selon lui, le débat public est une démarche participative originale par la mise en débat de grands projets, le jeu d'outils utilisés, l'égalité de chaque acteur imposée dans la discussion, la mise en place d'une commission

49 Loïc Blondiaux, op. cit, p.55

50 Ibid p.57

51 Ibid p.56

neutre, qui est sans doute vouée à se multiplier à l'avenir et à « jouer un rôle moteur dans le développement du champ de la participation »⁵².

L'analyse du processus d'un débat public va servir de socle à l'étude du débat sur la Loire à Nantes. En effet, les deux démarches sont intimement liées, dans les outils utilisés mais aussi dans les fondations des deux processus avec la mise en place d'une commission et d'une charte du débat. Faire un aller-retour entre les deux types de concertation nous permettra de saisir plus finement certains détails dans le fonctionnement du débat nantais, dans ses objectifs, mais aussi d'en saisir certaines limites.

⁵² Loïc Blondiaux, op. cit, p.57

Le débat Nantais

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Un débat local

Le débat « Nantes, la Loire et nous » ne dépend pas de la Commission Nationale du Débat Public car l'objet du débat n'est pas un projet d'aménagement ou d'équipement d'intérêt national en particulier mais un appel à idées pour le devenir de la métropole et son fleuve. En effet, l'objectif est plutôt de faire redécouvrir la Loire aux habitants de la métropole, de recentrer la ville sur son fleuve. Selon, Paul Cloutour⁵³, « ce débat va permettre d'alimenter des grandes tendances concernant des projets urbains déjà en cours et de donner un cap sur le projet de franchissement mais on ne peut pas dire qu'on va sortir du débat avec un projet »⁵⁴. Pour autant, Nantes Métropole a estimé nécessaire l'organisation d'un débat public sur la question de la Loire, mais plus précisément sur quatre thèmes autour du fleuve : la Loire, des pratiques et des usages ; la Loire, espace économique, espace écologique ; la Loire, la mobilité et les franchissements ; la Loire, cœur métropolitain, attractivité et qualité urbaine.

Le débat « Nantes, la Loire et Nous » est un « débat public local »⁵⁵ d'après la définition de la Commission Nationale du Débat Public, pour lequel « la maîtrise d'ouvrage est libre de définir les modalités de la participation »⁵⁶. Les deux démarches sont « analogues » selon Elise Roy⁵⁷, membre de la commission du débat nantais. On peut, en effet, retrou-

53 Paul Cloutour *dirige la mission « Dialogue Citoyen » à Nantes Métropole et est chargé d'animer l'équipe projet du débat « Nantes, la Loire et nous ».*

54 Paul Cloutour, entretien le 31 janvier 2015

55 CNDP, le débat local, Paris, p.1

56 Ibid

57 Elise Roy, *membre de la commission du débat, est aussi sociologue et enseignante à l'école d'architecture de Nantes.*

ver des caractéristiques communes entre les deux types de débats, notamment dans les fondements avec la commission du débat et la référence à une charte mais aussi dans le jeu d'outils mis en place.

L'équipe projet du débat s'est aussi inspirée du débat national sur la transition énergétique, initié en 2012, pour la mise en place de ses outils⁵⁸. En effet, Sandra Rataud, actuellement membre de l'équipe projet du débat à Nantes, faisait partie en 2012 du secrétariat général du débat sur l'énergie. Pour ce débat national, les bases (commission garante du débat, charte, document socle...) étaient les mêmes que celles d'un débat public orchestré par la CNDP. Mais les dispositifs utilisés pour le débat sur la transition énergétique varient et font appel des outils non utilisés par la CNDP comme le comité citoyen, les réseaux sociaux ou encore une journée citoyenne⁵⁹.

Le débat « Nantes, la Loire et nous » s'appuie largement sur le fonctionnement des débats organisés par la Commission Nationale du Débat Public mais réinjecte aussi des éléments utilisés lors du débat sur la transition énergétique. Ainsi, l'analyse qui va suivre s'attache à observer les variantes qui prennent place dans le jeu d'outils du débat Nantais par rapport aux débats publics de la CNDP, suite à l'association d'outils de deux types de concertations différentes. Comprendre ces différences permettra de mieux appréhender les enjeux de l'utilisation de certains instruments mais aussi d'en saisir les limites.

58 Paul Cloutour, entretien le 31 janvier 2015

59 Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Énergie, *Circulaire du 30 janvier 2013 sur l'organisation du débat national de la transition énergétique*, janvier 2013, p.4



Philippe Audic



Martine Staebler



Jean-Yves Martin



Alain Robert



Gérard Allard



Elise Roy



Véronique Rivet



Fabrice Roussel

les membres de la commission

Ressource et cycle de l'eau

Plus de 480 km de cours d'eau
dans l'agglomération nantaise

dont **52 km de Loire**

Source : BDCartho, 2012

**3 prises d'eau
et 1 usine de traitement**

qui alimentent l'agglomération nantaise. Le volume
de 2 tours Bretagne consommé par jour

2 stations d'épurations
intercommunales
en bord de Loire (Tougas
et Petite Californie)

50 millions de m³
d'eaux usées par an sur les
9 stations de plus de 2 000 EH
(équivalent - habitant)
de l'agglomération

**3 Schémas d'Aménagement
et de Gestion des Eaux**
(SAGE Estuaire de la Loire, SAGE Sèvre Nantaise
et SAGE Grand-Lieu, Logne et Boulogne)

extrait du document socle

Les fondations sur lesquelles s'appuient la concertation sur la Loire sont les mêmes que celles utilisées pour un débat public de la CNDP.

Ainsi, la métropole nantaise, qui est à l'initiative du débat, a désigné un garant de la concertation à l'image des débats publics pilotés par la CNDP. Ce garant est « la commission du débat » ou selon les termes de la CNDP le « comité de pilotage du débat »⁶⁰. La mise en place de cette commission du débat constitue une des grandes nouveautés pour une démarche participative à Nantes⁶¹. Cette commission, composée de cinq personnes d'horizons différents et de trois élus, assure les mêmes fonctions que la CPDP dans un débat public soit la transparence, l'équivalence de traitement, l'argumentation, et l'accessibilité de tous au débat.

Comme toute démarche participative, l'information des citoyens sur le sujet traité et la transparence sont les priorités. Ainsi, à l'instar des débats publics orchestrés par la CNDP, la commission du débat « Nantes, la Loire et nous » a rédigé une charte du débat qui définit les règles à respecter durant le débat, les objectifs et le rôle de la commission. Concernant l'information des citoyens sur le sujet du débat, l'AURAN (agence d'urbanisme de la région nantaise) a rédigé et diffusé le document socle du débat. Ce document socle est une synthèse de données publiques : statistiques, études, cartes, projets réalisés et en cours autour la Loire afin que chaque citoyen puisse se doter des informations nécessaires pour débattre et saisir les enjeux du territoire.

60 CNDP, le débat local, Paris, p.1

61 Arnaud Renou, entretien le 25 mars 2015

Enfin, pour compléter le document socle, d'autres fiches informatives ont été publiées pour documenter certains sujets. Ainsi, jusqu'à présent les deux types de débats sont similaires sur les principes de transparence, avec la mise en place d'une commission responsable du bon fonctionnement du débat et grâce aux documents à mis à disposition des citoyens.

Tout comme pour les débats publics de la CNDP, Nantes Métropole a misé sur une large campagne de communication pour informer ses habitants de l'organisation d'une telle concertation. Affiches, publicités dans la rue, panneaux, tracts distribués dans les lieux publics se sont retrouvé partout dans la métropole. Le budget dédié à la communication correspond en effet à 20 % du budget global du débat, soit 120 000€ sur un budget global de 600 000 € ce qui représente une somme « très importante » selon Paul Cloutour⁶².

62 Paul Cloutour, entretien le 31 janvier 2015



campagne de communication pour le débat

Des outils analogues au débat public

Le jeu d'outils mis en place pour le débat « Nantes, la Loire et nous » peut lui aussi sembler très analogue à celui utilisé par les débats publics de la CNDP, puisqu'on retrouve des auditions publiques, le site internet, les cahiers d'acteurs, mais une analyse plus détaillée fait apparaître de grandes différences.

Commençons avec les auditions publiques, la définition même du mot audition « action d'entendre, d'écouter »⁶³ indique la grande différence avec les réunions publiques des débats de la CNDP, puisque les auditions publiques organisées par le débat nantais permettent à tous les citoyens de venir écouter un experts s'exprimer sur une question particulière du débat, mais nul de peut ensuite intervenir, poser une question. Seule la commission du débat peut interagir avec l'expert. Un citoyen peu réagir durant l'audition « via un fil twitter mis en place lors de chaque audition et transmis sur grand écran »⁶⁴, mais le problème est qu'il n'y a pas de grand écran dans la salle. Seuls les deux animateurs de la réunion sont autorisés à poser quatre questions à la fin de la conférence. Ainsi, à la différence des débats de la CNDP, les auditions publiques sont seulement informatives.

Le site internet, à l'image du site web d'un débat public organisé par la CNDP, remplit les mêmes fonctions :

63 Définition du dictionnaire français Larousse

64 « les auditions publiques », dans Participer, *Le Grand Débat*, (en ligne), <http://www.nanteslaoireetnous.fr/participer/les-auditions-publiques>, page consultée le 17 mars 2015



audition publique & site internet

l'information du citoyen avec la mise en ligne de tous les documents informatifs, la participation du citoyen avec la possibilité de publier sur le site une contribution, soit un point de vue argumenté sur le sujet du débat, et la possibilité de suivre l'avancée du débat avec la mise en ligne du calendrier du débat, des cahiers d'acteurs, des vidéos des auditions publiques, de toutes les contributions provenant du site internet ou des réseaux sociaux. La seule différence notable est l'absence de l'outil questions/réponses pour la participation du citoyen. Ainsi, un citoyen ne pourra pas systématiquement recevoir un éclairage à sa question comme dans un débat public de la CNDP.

Les cahiers d'acteurs remplissent le même rôle que ceux des débats publics de la CNDP. Leur but étant de rendre compte d'un « exposé argumenté consistant en des prises de position, des expertises, des contre-propositions, l'expression d'une vision portant sur un ou plusieurs thèmes du grand débat »⁶⁵. Ceci dans le but d'enrichir le débat et de faire connaître à un large public son point de vue. Ces cahiers d'acteurs ont le même format que ceux des débats publics de la CNDP, soit quatre pages agrémentées de photos, dessins... A la différence des cahiers d'acteurs des débats de la CNDP, seul des groupes de citoyens (Collectivité locale, association, chambre consulaire, organisme public, para-public ou privé, syndicats professionnel, tout collectif de citoyens, conseil de quartier...) peuvent rédiger un cahier d'acteur, une personne isolée est exclue de ce travail collectif.

65 « les cahiers d'acteurs », dans Participer, *Le Grand Débat*, (en ligne), <http://www.nanteslaloireetnous.fr/participer/les-auditions-publiques>, page consultée le 17 mars 2015

De nouveaux outils

A contrario, d'autres outils ont été mis en place pour le débat sur la Loire, des outils qui ne sont pas utilisés dans les débats publics de la CNDP, avec l'ambition de toucher un maximum d'habitants et de revisiter les outils de concertations classiques⁶⁶.

Les séminaires d'acteurs, réservés encore une fois à des collectifs de citoyens, institutions, entreprises, experts, sont des réunions qui traitent des quatre thèmes du débat dans lesquelles chaque groupe est invité à venir partager son point de vue sur le thème du séminaire.

Le comité citoyen, composé de vingt citoyens candidats tirés au sort, consiste en trois rendez-vous de deux jours durant lesquels les citoyens rencontrent des professionnels, experts sur un sujet, afin de produire des recommandations sur les quatre thèmes du débat.

La journée citoyenne, composée d'une centaine de candidats tirés au sort, est une journée de débat collectif, organisée en parallèle sur plusieurs sites de la métropole, ayant pour finalité la production d'un point de vue argumenté sur un sujet. Cet outil est une réinterprétation d'une méthode de participation récente World Wide Views initiée en 2009.

66 Conseil de développement de Nantes Métropole, *Franchissement de Loire Coeur métropolitain, un débat public ouvert à tous*, Nantes, Nantes Métropole, 2014, p.40



Accueil Notifications Messages Rechercher sur Twitter



TWEETS 244 ABONNEMENTS 38 ABONNÉS 460 FAVORIS 7

Abonné

Le grand débat
@nantes_loire
nantesla Loireetnous.fr

Tweets Tweets & réponses Photos & vidéos

Le grand débat @nantes_loire · 10 juin
112 cahiers d'acteurs ont été déposés sur le site du Grand Débat !
Merci à tous pour votre participation ! bit.ly/1Gd6fW2

3 1

journée citoyenne & Twitter

Nous verrons plus tard, dans la partie « Participer au débat via la journée citoyenne » une définition plus précise de cette nouvelle méthode.

Enfin, le débat « Nantes, la Loire et nous » a misé sur l'outil numérique, et particulièrement sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter afin de « participer au renouvellement des pratiques participatives »⁶⁷ en considérant qu'ils représentent « une offre supplémentaire de participation, de mobilisation et de partage »⁶⁸. Ainsi, ces deux outils permettent à « tous » les citoyens de publier une contribution sur un réseau social.

Le débat « Nantes, la Loire et nous » a donc réutilisé trois outils présents dans les débats publics, mais en les réinterprétant. Ces variations dans l'utilisation des outils amoindrissent l'espace de participation des citoyens, mais plus particulièrement des personnes isolées puisqu'elles ne peuvent plus participer par le biais des cahiers d'acteurs, des réunions publiques, ni des questions/réponses sur le site internet.

Un enjeu majeur : renouveler la pratique participative

L'idéal dans toutes démarches participatives est commun : tisser du lien social, rassembler les citoyens au-

67 Nantes Métropole, La charte du débat, Nantes, Nantes Métropole, 2014, p.2

68 Ibid

tour d'un sujet et ainsi valoriser le vivre ensemble. Ainsi, si l'objectif est de réunir tous les citoyens, de façon à ce qu'une démarche participative soit représentative de la société, la réalité s'en éloigne largement.

En effet, les démarches participatives révèlent de grands absents, et à contrario des abonnés de la participation.

Les jeunes, citoyens âgés de 20 à 30 ans, sont la première grande catégorie d'absents des concertations⁶⁹. Il convient de nuancer le propos, puisque selon Mathias le Galic⁷⁰, auteur du livre *La démocratie participative, le cas nantais*, les réunions publiques sont désertées par cette catégorie sociale alors que les groupes de travail et de projet rassemblent légèrement plus de jeunes⁷¹. Ce phénomène serait la conséquence « d'une culture jeune, qui n'accepte guère de rentrer dans des cadres préétablis, trop institutionnalisés (...) qui préfère des comités d'action, des rassemblements totalement informels et souvent éphémères »⁷². Viendraient ensuite les étrangers et les classes sociales défavorisées, qui s'isolent de ces démarches. Seul des actions de terrains et des petits regroupements permettraient d'aller chercher ces populations⁷³. Mais, à l'opposé, les classes moyennes et les retraités seraient surreprésentés dans les démarches participatives⁷⁴.

69 Mathias Le Galic, *La démocratie participative, le cas nantais*, Paris, Coll. Questions contemporaines, édition l'Harmattan, 2004, p.130

70 Mathias le Galic est historien et politologue à Nantes. Il a été professeur d'Histoire-Géographie avant de devenir consultant-formateur pour diverses administrations.

71 Mathias Le Galic, op. cit, p.131

72 Ibid

73 Ibid p.134

74 Ibid p.135

Les retraités seraient, grâce à leur disponibilité, très présents dans les associations, moteurs des démarches participatives. On assiste aussi à une présence importante d'une « population experte »⁷⁵ des démarches participatives, qui selon Christian Marion sont « très cultivée (...) et qui se désignent elles-mêmes pour être légitime »⁷⁶. Ce public compétent n'a donc pas peur de prendre la parole dans les réunions publics, et revendique la plus part du temps une idée forte, une idéologie. D'autre part plusieurs études illustrent cette surreprésentation des retraités et des classes moyennes, avec notamment le phénomène de motivation des habitants, vivant depuis longtemps dans le quartier, à se déplacer dans les rendez-vous participatifs⁷⁷.

Ainsi, d'après Mathias Le Galic, auteur du livre la démocratie participative, le cas nantais, « la société nantaise ne se retrouve pas dans son ensemble dans les dispositifs participatifs, c'est une réalité »⁷⁸. Or, la métropole de Nantes, en lançant ce grand débat, se donne comme objectif d'écouter « ceux qui sont sans voix ou qui n'ont pas de porte-parole »⁷⁹ et ainsi « d'aller chercher un plus grand nombre de contributeurs et d'acteurs »⁸⁰.

75 Christian Marion, op. cit, p.73

76 Ibid p.72

77 Mathias Le Galic, op. cit, p.134

78 Ibid p.138

79 Conseil de développement de Nantes Métropole, *Franchissement de Loire Coeur métropolitain, un débat public ouvert à tous*, Nantes, Nantes Métropole, 2014, p.3

80 Ville de Nantes, Nantes, la Loire et nous : annonce d'un grand débat autour de la Loire et de ses usages, *discours de Johanna Rolland*, Nantes, durée 10:47min, 27 juin 2014

En mettant en place de nouveaux outils dans ses démarches participatives et en réinventant les instruments traditionnels, la métropole nantaise espère faire de ce débat un levier « qui marquera, peut-être, une nouvelle manière de concevoir les politiques publiques au XXI^e siècle »⁸¹.





































Mais, pour réussir à changer les pratiques participatives, encore faut-il pouvoir résoudre en premier lieu le problème du rassemblement général de la population et dans un second temps respecter un des principes majeurs du débat : l'argumentation des contributions.

L'étude des instruments mis à disposition dans le débat sur la Loire révèle que la part de participation d'un citoyen isolé a été réduite dans les outils dits « traditionnels » d'un débat public (suppression du temps des questions dans les auditions publiques, cahiers d'acteurs réservés aux groupes de citoyens) laissant alors la place aux associations, collectivités, comités de quartier... Cette stratégie pourrait notamment se ressentir à l'issue du rapport final du débat, car selon Paul Cloutour, la commission s'appuierait principalement sur les travaux collectifs issus des cahiers d'acteurs et séminaires d'acteurs, plus construits et argumentés⁸².

Mais, en parallèle, de nouveaux outils (réseaux sociaux, journée citoyenne, comité citoyen, rencontres informelles) ont été mis en place pour la première fois dans une concertation à Nantes. Ces outils, à destination de tous les habitants, cette fois-ci, sont plus ludiques, moins institution-

81 Conseil de développement de Nantes Métropole, *Franchissement de Loire Coeur métropolitain, un débat public ouvert à tous*, Nantes, Nantes Métropole, 2014, p.3

82 Paul Cloutour, entretien le 31 janvier 2015

	 Un citoyen isolé peut participer	 Un groupement de citoyens peut participer	 L'outil permet de s'informer	 L'outil permet de s'exprimer
AUDITION PUBLIQUE				
SITE INTERNET				
CAHIER D'ACTEURS				
SÉMINAIRE D'ACTEURS				
RENDEZ-VOUS LOCAL				
COMITÉ CITOYEN	 20 citoyens candidats tirés au sort			
JOURNÉE CITOYENNE	 100 citoyens candidats tirés au sort			
RÉSEAUX SOCIAUX				

nalisés et cherchent à sensibiliser les citoyens nantais aux différentes questions urbaines que soulève ce débat en modifiant la manière de participer. La pédagogie, maître-mot du débat sur la Loire, devrait élargir les capacités à la discussion des habitants de la métropole⁸³. Ces nouveaux outils devraient mobiliser des publics habituellement absents des démarches participatives, des publics plus jeunes, « l'habitant qui n'est pas dans une association, qui n'a pas le temps de venir à des réunions publiques, qui ne peut pas être dans un comité citoyen » d'après les propos d'Arnaud Renou⁸⁴.

La suite du mémoire s'attachera à comprendre comment fonctionne ces nouveaux outils, principalement le numérique et la journée citoyenne. Nous chercherons à comprendre si ils favorisent effectivement l'implication de nouveaux publics dans la démarche participative, avec en ligne de mire un principe fondamental : une participation de qualité et argumentée à l'instar des cahiers d'acteurs, séminaires d'acteurs... En effet, internet ainsi que les grands événements rassemblent, par essence, un nombre élevé de participants, mais l'objectif du débat « Nantes, la Loire et nous » n'est à priori pas la quantité mais la qualité⁸⁵. Nous étudierons alors ce que ces nouveaux outils apportent au processus participatif, si ils génèrent des contributions de qualités, quels types d'acteurs ils mobilisent et au contraire ceux qu'ils excluent.

83 Arnaud Renou, entretien le 25 mars 2015

84 Arnaud Renou est responsable de la communication à Nantes Métropole ainsi que responsable de la communication dans l'équipe projet du débat « Nantes, la Loire et nous ».

85 Arnaud Renou, entretien le 25 mars 2015

L'ambition du numérique dans
les démarches participatives

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Ce que permettrait internet dans les démarches participatives

Dans le cadre de démarches participatives, internet représenterait « l'avenir de la démocratie »⁸⁶ selon Dominique Cardon⁸⁷, auteur de *La démocratie internet*. En effet, le réseau internet, qui, par définition, est un réseau décentralisé et ouvert, génère une communication et une participation massive des internautes. Chaque jours les utilisateurs de ce vaste réseau échangent, complètent, ajoutent de l'information, générant alors, en direct, une encyclopédie numérique et connectée. Utiliser internet dans les démarches participatives est l'occasion de rassembler toutes les informations nécessaires, pour les citoyens, à la compréhension du sujet complexe mis en débat. Pour Arnaud Renou, l'aubaine « est la mise en ligne de façon directe et instantanée (...) des éléments qui concernent le débat »⁸⁸. Un site internet sera l'occasion, pour un citoyen, de s'informer instantanément sur l'agenda de la concertation, de se documenter sur toutes les données disponibles et archivées concernant le sujet du débat, encouragées notamment par une politique d'ouverture des données de plus en plus plébiscitée. Internet facilite la mise à disposition des informations, c'est alors l'occasion

86 Dominique Cardon, *La démocratie internet*, Paris, Coll. La république des idées, édition du Seuil, 2010, p.100

87 Dominique Cardon est sociologue et chercheur au centre d'études des mouvement sociaux. Ses recherches portent sur les usages de nouvelles technologies et les transformations de l'espace public.

88 Arnaud Renou, entretien le 25 mars 2015

pour les politiques de pratiquer « l'open data, le vrai »⁸⁹ pour reprendre les termes de Nantes Métropole. Grâce à internet, la société donne à voir de nouvelles informations autrefois cachées, « la société démocratique sort de l'orbite de la politique représentative »⁹⁰ où l'élu est le porte-parole du peuple. D'après Arnaud Renou :

« Le numérique est un tuyau supplémentaire qu'on ouvre. C'est sûrement le tuyau sur lequel on peut mettre le plus d'informations. Il y a des choses qu'on a fait sur le numérique parce que c'est le numérique, notamment la pédagogie.⁹¹ ».

La pédagogie, maître-mot du débat nantais mais aussi d'autres démarches participatives, passe d'abord par l'information des citoyens sur le sujet mis en débat. Ainsi, selon Dominique Cardon, « internet est un instrument contre l'infantilisation des citoyens dans un régime qui est censé leur confier du pouvoir »⁹².

Le numérique est aussi l'occasion de rassembler de nouveaux publics qui ne s'impliquent habituellement pas dans les démarches participatives de leur ville. L'accès à un ordinateur s'étant aujourd'hui banalisé dans nos sociétés occidentales, internet devient un outil accessible à tous, permettant de plus grandes libertés. Instrument disponible

89 Conseil de développement de Nantes Métropole, Franchissement de Loire Coeur métropolitain, un débat public ouvert à tous, Nantes, Nantes Métropole, 2014, p.22

90 Dominique Cardon, op. cit, p.99

91 Arnaud Renou, entretien le 25 mars 2015

92 Dominique Cardon, op. cit, p.100

à toutes heures et dans une multiplicité d'espaces, internet offre plus de flexibilité et de liberté aux citoyens qui souhaiteraient participer à la politique de leur ville. Selon Arnaud Renou, se contenter d'un débat présentiel :

« c'est prendre le risque d'aller chercher des gens que l'on a l'habitude de retrouver : des associations identifiées sur le sujet, acteurs identifiés sur le sujet. Par contre l'habitant qui lui, n'est pas dans une association, qui lui, n'a pas le temps de venir à des réunions publiques, qui ne peut pas être dans un comité citoyen, il faut aller le chercher et une des solutions pour aller le chercher c'est d'aller sur le numérique et d'offrir différentes possibilités⁹³ ».

Internet répond donc à la contrainte du temps que plusieurs individus ne peuvent consacrer à se déplacer pour une réunion publique ou tout autres événements qui ponctuent une concertation. Grâce à cet outil, plus besoin de se déplacer aux réunions publiques ou autres rendez-vous politiques pour participer à la vie politique de sa commune.

Au delà de répondre à la question de temporalité, internet débloque la peur de certains citoyens à s'exprimer en public et permettrait une participation plus étendue que si elle se contenait à un échange physique. Ainsi, « l'anonymat des opinions énoncées, et l'absence de marqueurs sociaux, permettraient, selon William Dutton⁹⁴, d'exprimer ses

93 Arnaud Renou, entretien le 25 mars 2015

94 William Dutton est professeur et chercheur à l'université d'Oxford, ses recherches portent principalement sur la société liée à internet, le lien entre politique et web, la fracture numérique...

opinions sans crainte de remettre en cause le pacte de stabilité sociale qui régle d'autres relations »⁹⁵.

Internet et plus précisément les réseaux sociaux attireraient aussi des populations plus jeunes ou issues de milieux populaires⁹⁶, public habituellement absent des concertations comme nous l'avons vu précédemment. La dynamique de cet outil, son interactivité, mais aussi son cadre moins formel, moins institutionnalisé et règlementé que les dispositifs traditionnels de la participation « valoriseraient un modèle de citoyenneté active favorisant l'implication des jeunes »⁹⁷.

Enfin, l'utilisation d'internet dans les concertations ouvrirait l'espace du débat et populariserait l'acte de participer aux questions urbaines⁹⁸. Des zones de discussions se dégageraient en parallèle des périmètres prévus à cet effet, pour passer « d'un débat vertical, à un débat horizontal »⁹⁹. De plus, selon Dominique Cardon :

« en développant un large éventail de fonctionnalités permettant au récepteur de se manifester, internet réhabilite des formes infimes, futiles et murmurantes de participation . Emettre un vote sur un article ou une vidéo, appuyer sur le bouton « i like » de Facebook,

95 Fabienne Greffet & Stéphanue Wojcik, « parler politique en ligne » une revue des travaux français et anglo-saxons, *Réseaux*, 2008/4 n°150, p.33

96 Dominique Cardon, op. cit, p.55

97 Romain Badouard, « la mise en technologie des projets politiques » une approche orientée design de la participation en ligne, *Participations*, 2014/1 n°8, p.7

98 Laurence Monnoyer-Smith, « la participation en ligne, révélateur d'une évolution des pratiques politiques ? », *Participations*, 2011/1, n°1, p.3

99 Arnaud Renou, entretien le 25 mars 2015

laisser un commentaire « à chaud » sur la page d'un musicien de Myspace, rediriger un lien sur Twitter constituent des formes de participation¹⁰⁰ ».

Les risques de l'utilisation d'internet dans les démarches participatives

Si l'utilisation d'internet dans les processus de concertation laisse imaginer la mobilisation de nouvelles populations, il est aussi nécessaire de modérer le propos avec des thèses différentes. En effet, si l'accessibilité à un ordinateur et au net ne représente plus un problème aujourd'hui et n'est pas un facteur d'inégalités sociales en occident, un fossé préexisterait toujours, malgré l'usage du net, entre les abonnés à la participation et les populations absentes. Selon Dominique Cardon, « les inégalités sociales et culturelles se distribuent désormais à l'intérieur des pratiques en lignes »¹⁰¹. Ceux qui occupaient déjà les espaces de participations seraient tout aussi présents actuellement sur le web. Ainsi, experts et militants actifs s'exprimeraient encore massivement sur cette nouvelle plateforme et « constitueraient toujours une élite à part, monopolisant les échanges et recréant en ligne des hiérarchies sociales peu différentes de celles qui existaient hors ligne »¹⁰². La visibilité des publics contribuant peu à la concertation sur internet s'effacerait alors au profit des publics actifs. Afin d'éviter cette mise à l'écart, il convien-

100 Dominique Cardon, op. cit, p.80

101 Dominique Cardon, op. cit, p.55

102 Laurence Monnoyer-Smith, op. cit, p.2

draît selon l'auteur Dominique Cardon, de se libérer d'une vision trop « élitiste et conservatrice » de la participation en considérant l'hypothèse, vue précédemment, qui consiste à dire qu'émettre un vote, commenter ou « liker » une contribution représente déjà une forme de participation¹⁰³.

Or, si l'on s'attache au point de vue d'Arnaud Renou ou de Sandra Rataud, membres de l'équipe projet du débat sur la Loire, l'objectif du débat est la récolte de contributions de qualité, de contributions argumentées, et non pas « un débat qui soit de l'ordre du « j'aime ou j'aime pas » »¹⁰⁴. Le risque est alors de glisser d'un débat vers un sondage, une récolte d'opinions, qui peinerait à influencer la décision des autorités publiques¹⁰⁵. En effet, à l'issue d'un débat, un rapport doit être rédigé par les membres de la commission pour rendre compte des différentes contributions et suggestions répondant à la question posée initialement, afin d'orienter ensuite la décision sur un projet ou d'engendrer des modifications sur le projet. La nécessité d'avoir des contributions de qualités est alors primordiale pour la rédaction de ce compte rendu.

Des contributions qui consisteraient seulement à « liker » ou émettre un commentaire non argumenté sur un sujet rendraient la tâche difficile¹⁰⁶.

Enfin, une des limites de l'utilisation d'internet, dans les démarches participatives, serait de construire un espace de mise en scène, de communication pour les politiques.

103 Dominique Cardon, op. cit, p.80

104 Arnaud Renou, entretien le 25 mars 2015

105 Laurence Monnoyer-Smith & Wojcik Stéphanie, « La participation politique en ligne, vers un renouvellement des problématiques ? », *Participations*, 2014/1, n° 8, p.10

106 Arnaud Renou, entretien le 25 mars 2015

En effet, les réseaux sociaux ou les espaces de débats en lignes, sont considérés par certains auteurs comme des outils de communication, qui « mettent en scène une participation citoyenne pour endiguer un déficit démocratique grandissant »¹ ou bien qui constituent un écran pour illustrer leurs idées, valoriser et légitimer leurs actions.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

¹ Romain Badouard, op. cit, p.9

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

La boîte à outils numériques du
débat « Nantes, la Loire et nous »

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

La participation à un débat par le biais d'internet est une démarche ambiguë dans laquelle se côtoient plusieurs théories dans la manière de considérer la participation, qui le plus souvent se contredisent. Nous avons pu mettre à jour que le numérique permettrait à de nouvelles populations de participer aux concertations, mais dans un autre temps nous avons aussi pu constater que les mêmes publics, très actifs dans la vie politique de leur ville, qui se retrouveraient sur internet, excluant les moins à l'aise avec les pratiques participatives. Ensuite, nous avons pu constater que la participation en ligne se popularisait, considérant que toutes formes de mobilisation sur le net correspondait déjà à de la participation politique, mais très vite cette théorie a été contredite par son contraire.

Ainsi, nous allons donc nous attacher à étudier les différents instruments qui permettent de participer sur internet pour vérifier les différentes théories énoncées, et comprendre ce qu'il en est pour le débat nantais. En effet, « aborder la participation politique par les dispositifs qui la rendent possible et la contraignent, c'est considérer ces derniers comme autant de théories en actes » qui organisent des pratiques en fonction de certains référentiels¹⁰⁷. Nous continuerons ensuite, dans un autre chapitre, de vérifier ces différentes théories avec l'étude des contributions déposées sur les différents dispositifs numériques.

107 Romain Badouard, op. cit, p.7

Le site internet

Le site internet permet deux actions principales : s'informer et participer. Concernant l'information, le site internet est le dispositif qui rassemble le plus d'éléments, devant les auditions publiques et le document socle au format papier. En effet, Nantes Métropole a fait le choix, comme nous l'avons vu précédemment, de faire du numérique, mais plus précisément du site, le lieu où le plus d'informations seraient stockées. Chacun peut se documenter et enrichir ses connaissances sur le sujet du débat, mais aussi se renseigner sur l'actualité ainsi que l'agenda du débat, et suivre les différentes contributions qui ont été soumises, avec une rubrique dédiée à la mise en ligne des cahiers d'acteurs sur le site et un espace dédié à la publication des contributions issues du site internet et des réseaux sociaux.

L'architecture du site internet, soit son organisation, place l'information du citoyen en ligne de mire. La majorité du site est en effet dédié à élargir la connaissance du citoyen sur le débat. Dès la première entrée sur le site, un panel d'éléments s'offre à l'internaute sur la page d'accueil. On peut alors avoir un aperçu de l'évènement à venir, des dernières contributions postées sur le site, du blog du débat... Cette page laisse imaginer un débat très actif, et peut conforter le citoyen à aller plus loin dans son exploration du site. L'internaute a ensuite le choix de cliquer sur plusieurs catégories dans un menu. Cinq catégories du menu sur six renvoient vers des fenêtres, qui informent en premier lieu, le citoyen sur différents éléments du débat.

Catégorie débat : informe sur l'origine du débat, son fonctionnement, le rôle de la commission. L'internaute peut télécharger plusieurs documents à consulter : le document socle qui donne toutes les clés en main pour comprendre le sujet du débat, et d'autres documents concernant l'organisation du débat.

Catégorie la Loire : le citoyen peut alors cliquer sur quatre thème afin de s'informer plus précisément sur le fleuve : la Loire en texte, en image, en chiffre, en vidéo.

Catégorie les thèmes : le citoyen accède à un nouveau menu correspondant aux quatre thèmes du débat « la Loire des pratiques et des usages, « la Loire, espace économique, espace écologique », « la Loire, la mobilité et les franchissements », « la Loire, coeur métropolitain, attractivité et qualité urbain ». En cliquant sur l'un de ces thèmes, l'utilisateur est envoyé vers une page qui regroupe une vidéo qui explique une carte correspondant au thème, il peut aussi la télécharger. Le citoyen a aussi accès à une vidéo sur le thème, enfin il peut laisser un commentaire sur le sujet. L'architecture de cette page, permet à l'utilisateur de s'informer en premier lieu et ensuite de contribuer grâce à un commentaire. Nous verrons plus tard l'impact que ce type de page internet peut avoir sur la participation.

Catégorie les usages : l'internaute accède à une page contenant dix usages sur lesquels il peut alors cliquer : consommer, produire, se former, exercer sa citoyenneté, se déplacer, se soigner, habiter, se divertir, travailler, préserver. Ces usages ont un rapport à la Loire, si le citoyen clique sur l'un d'entre eux,

LES COMMENTAIRES



Robert

Le 31/05/2015 à 22:36

Petite remarque. Vous avez choisi les 4 photos des 4 thèmes au Sud Loire. Cela contraste avec le peu de cas qui était fait par les propositions de Nantes Métropole pour le Sud Loire. Dont ce qui m'a irrité: pas de projets de franchissements nouveaux pour le bras de Pirmil, Alors qu'il va recevoir d'ici 2030 la plus forte augmentation de besoins de franchissement +80% !

AUCUNE RÉPONSE



Thomas

Le 30/05/2015 à 15:51

Pourquoi ne pas intégrer dans la mutation en cours de l'île de Nantes la création d'un véritable quai pour les paquebots (avec contribution d'artistes dans le cadre du voyage à Nantes pour la création d'une gare maritime)? Et/ou sinon faire cela en face côté quai St Louis dans le cadre de l'aménagement du Bas Chantenay.


RÉPONSE - [AFFICHER LES RÉPONSES](#)

commentaires dans la catégorie *Thèmes*

 <p>@VeroRivet Samedi 13 Juin 2015, à 23:09</p> <p>au milieu et sur la Loire #nantesloire avec l'association Loire Pour Tous et l'association Faune et Flore @saintseb http://t.co/PD5qfK0VQ</p>	 <p>@VeroRivet Samedi 13 Juin 2015, à 22:53</p> <p>Lau milieu et sur #nantesloire avec l'association Loire Pour Tous et l'association Faune et Flore @saintseb http://t.co/P4YQqVPy</p>	 <p>@VeroRivet Samedi 13 Juin 2015, à 17:09</p> <p>Île Héron #nantesloire #stseb http://t.co/UNV17MyOxo</p>
 <p>@VeroRivet Samedi 13 Juin 2015, à 16:06</p> <p>En direct sur #nantesloire avec l'association Loire Pour Tous et l'association Faune et Flore Sebastienaise #stseb http://t.co/cM4ReeHWI</p>		 <p>@VeroRivet Samedi 13 Juin 2015, à 16:11</p> <p>En direct de #nantesloire avec Loire pour tous http://t.co/JmXZsDm1</p>
<p>Avis final du comité citoyen</p> <p>Après 5 sessions de travail collectif, les 24 citoyens du comité nous livrent leurs conclusions.</p>	<p>Cahier d'acteurs : élu-e-s de la minorité municipale de Saint Sébastien-sur-Loire et collectif citoyen</p> <p>Saint-Sébastien, la Loire et Nous</p>	

catégorie Contributions

LES CONTRIBUTIONS CITOYENNES



CONTRIBUTION CITOYENNE DE PATRICE R, 30/05/2015

Et après...

Le grand débat sur la Loire se termine. Ce fut un beau débat avec de nombreuses contributions toutes très intéressantes et pertinentes.

Et maintenant ?

Notre jeune maire nous promet, en octobre, une réponse aux conclusions de la commission. Conclusions que nous découvrirons en juillet.

En tant que citoyen j'attends deux choses à l'issue de ce débat :

- Certes des décisions d'orientations qui mettront du temps à être visibles. C'est le temps des aménageurs.
- Mais le temps des citoyens est beaucoup plus court et il faudrait que des réalisations tangibles et visibles arrivent dans un délai de quelques mois : du même ordre de grandeur que la durée du débat.

Ces attentes concernent bien évidemment Nantes et la Métropole mais également, Pacte Métropolitain oblige, les petites et grandes communes qui bordent la Loire sans oublier le Port Autonome.

J'ai participé donc j'espère.

exemple d'une contribution

il accède à une définition de l'usage et à des fiches de projets réalisés ou à venir qui ont un rapport direct avec l'usage et la Loire. L'utilisateur peut, comme précédemment, commenter la page.

Catégorie vos contributions : l'usager du site peut alors lire toutes les contributions qui ont été déposées pour le débat depuis le début, soit toutes les contributions issues du site, mais aussi des réseaux sociaux, des séminaires d'acteurs, du comité citoyen et des cahiers d'acteurs. Il peut aussi revoir les différents thèmes qui ont animé les auditions publiques qui sont considérées comme des contributions au débat.

Enfin, sur la dernière catégorie du menu « Participer », l'internaute peut s'informer sur les différentes possibilités qui s'offrent à lui pour contribuer au débat. S'il décide de cliquer sur l'onglet « je contribue », une nouvelle page lui propose de déposer une contribution ou de participer et de réagir sur les réseaux sociaux. En choisissant de déposer une contribution, l'usager est invité à remplir un formulaire avec son nom, son prénom, son e-mail, sa contribution qui doit répondre à une des thèmes ou usages, enfin, il peut ajouter un fichier pour illustrer son propos. On peut rapprocher ce type de contributions aux cahiers d'acteurs dans la manière de procéder. Cette procédure peut laisser imaginer une contribution de qualité et réfléchie puisque la personne ne réagit pas « à chaud » à un élément en commentant mais réalise une démarche assez longue sur le site afin de déposer sa contribution.

Selon Arnaud Renou, le site vient en aide au débat dit « physique ». Il permet d'orchestrer une grande pédagogie

gie envers les citoyens grâce à l'information notamment, afin qu'ils se saisissent du sujet et que chacun ait les clés en main pour ensuite contribuer¹⁰⁸. De plus, il estime que « c'est sur le site internet que l'internaute ira faire son commentaire enrichi [contribution] », on peut donc penser que pour déposer une contribution argumentée, l'utilisateur du web se saisira de l'outil qu'est le site internet.

Mais, l'internaute peut aussi choisir de réagir ou de participer sur les réseaux sociaux. Réagir et participer signifient-ils contribuer ?

Twitter

Sur Twitter, le citoyen a des possibilités d'actions réduites par rapport au site internet. Dans un premier temps, l'utilisateur peut s'abonner à la page « Le grand débat », ce qui signifie que cette page apparaîtra dans son « carnet d'adresse Twitter » et qu'il sera informé par une alerte à chaque fois qu'un nouvel élément apparaîtra sur la page. 460 internautes se sont abonnés à la page¹⁰⁹. Ensuite, la page Twitter du débat est composée d'un fil de commentaires publiés qui permet à l'utilisateur de s'informer sur « l'instant présent du débat ». En effet, l'équipe du débat, mais plus particulièrement Doriane Taconne, web-manager du débat, postent des Tweets sur les événements du débat à venir, en cours, ou passés.

C'est un fil d'actualités très proches qui est offerte au ci-

108 Arnaud Renou, entretien le 25 mars 2015

109 A la date du 31 mai 2015



exemples de tweets

toyen. Si on parcourt les pages, on retrouve seulement ces *tweets* « évènementiels ». L'utilisateur peut aussi déposer son *tweet* ou répondre à un *tweet* sur la page. Mais, sa marge de manœuvre est très réduite car le tweet limite le nombre de caractères à 140, il peut toutefois l'agrémenter d'une image. On peut donc penser que ce n'est pas sur Twitter que le citoyen ira déposer une contribution argumentée et de qualité. En effet :

« Twitter est un réseau de « commentaires d'initiés », et on ne souhaitait pas qu'on commente trop sur Twitter. C'est un choix éditorial, qu'on assume et qu'on a assumé avec les membres de la commission. Pour nous Twitter servait à pousser de l'information¹¹⁰ ».

Facebook

La page du débat sur Facebook ressemble étroitement à la page Twitter. Le fil des commentaires correspond aussi à des commentaires sur l'agenda, ou à quelques informations sur le débat. Une des nouveautés est la publication de la « photo du jour », qui suscite beaucoup de commentaires. L'utilisateur peut aussi publier un commentaire sur la page et y ajouter une image, mais à la différence de Twitter, le nombre de caractère n'est pas limité.

On retrouve d'ailleurs plus de commentaires de citoyens sur la page Facebook du débat que sur celle de Twit-

110 Arnaud Renou, entretien le 25 mars 2015

ter, nous verrons plus tard en quoi consiste ces commentaires et si ils représentent des contributions de qualité.

Une option particulière est proposée à l'internaute, il peut se rendre sur une page Facebook spécifique à un des quatre thèmes du débat afin d'y déposer un commentaire particulier et cibler.

Chaque commentaire publié sur Facebook peut être « Aimer ou *Liker* », « commenter » à son tour, ou « partager » sur une autre page Facebook par un utilisateur. L'internaute peut aussi suivre la page Facebook du débat et l'inclure ainsi dans son « répertoire », comme les 8487 personnes qui le font déjà¹¹¹. Au vue du nombre d'utilisateurs qui suivent la page Facebook, il est alors imaginable que ce réseau social joue un rôle de vitrine du débat. En effet, selon Arnaud Renou : « Facebook sert à alimenter le débat de façon un peu plus ludique, on constate par exemple que la photo historique fonctionne très bien, donc là on voit bien qu'on capte un public qui est un peu plus volatil, plus simple, vous et moi. Et de temps en temps, le vous et moi, si j'arrive à en capter un, qui parfois, se dit « là j'ai quand même envi de commenter parce que ça commence à m'intéresser », il sait qu'il a un endroit pour commenter qui est le site ».

Les réseaux sociaux représentent un enjeu majeur pour le débat nantais et toutes autres formes de concertations. En effet, comme nous venons de le voir, plusieurs centaines de personnes suivent le débat sur le fil Twitter et plus de 8000 personnes sur Facebook. Des chiffres qui témoignent de la tendance des réseaux sociaux avec en 2014, 42 % des français actifs chaque mois sur Facebook et 3,4 % sur Twit-

111 À la date du 31 mai 2015

ter¹¹². Ces espaces constituent ainsi des vitrines pour le débat sur la Loire, qui permettraient de toucher « un public plus jeune »¹¹³ selon les mots d'Arnaud Renou, avec 62 % des 15-19 ans et 47 % des 20-29 ans présents, aujourd'hui en France, sur les réseaux sociaux, soit deux fois plus que dans les autres tranches d'âges¹¹⁴. Capter ce nouveau public sur les réseaux sociaux, pour tenter de les diriger ensuite vers le site internet, tel est le système envisagé par le débat nantais. Nous tenterons donc de comprendre, dans la partie qui va suivre, quels utilisateurs participent sur internet et comment en fonction de chaque outil (le site internet, Twitter, Facebook) ? Quels types de contributions sont déposées sur chaque instrument ? Et nous essayerons d'expliquer la motivation à rediriger les internautes vers le site internet.

112 « Tous les chiffres 2014 sur l'utilisation d'Internet, du mobile et des médias sociaux dans le monde », dans Etat des lieux et chiffres, *Blog du Modérateur*, (en ligne), <http://www.blogdumoderateur.com/chiffres-2014-mobile-internet-medias-sociaux/>, (page consultée le 11 mai 2015)

113 Arnaud Renou, entretien le 25 mars 2015

114 Source Insee



Nantes, La Loire et Nous

23 mars · 🌐

Comment articuler l'organisation sanitaire de l'agglomération avec la nouvelle implantation du CHU ?

La santé pourrait-elle devenir un secteur clé du développement de l'agglomération ?

Venez partager vos idées sur l'usage "se soigner" du thème "cœur métropolitain, attractivité et qualité urbaine" par ici: <http://bit.ly/1HopESR>



Nantes, La Loire et Nous : Se soigner

YOUTUBE.COM

J'aime · Commenter · Partager

👍 13 personnes aiment ça.

↪️ 2 partages



Écrire un commentaire...



Marion Leconte Jean-pierre Leconte

J'aime · Répondre · 23 mars, 16:20

exemples d'une publication sur Facebook

Analyse des contributions issues
d'internet :
mise en parallèle du site internet
et des réseaux sociaux

La méthode pour la récolte des contributions

La récolte des contributions issues du web se fera sur le site internet et Facebook uniquement. En effet, Twitter ne permettant d'écrire que des tweets de 140 caractères, un bref aperçu confirme les hypothèses sur cet outil soulevées dans les paragraphes précédents : très peu de citoyens participent, les tweets sont très courts et ne constituent pas une matière riche pour le débat, la majorité des tweets sont donc postés par l'équipe du débat et correspondent à un commentaire court sur l'agenda du débat, sur les événements en cours, passés ou à venir. Concernant le site internet, une distinction sera faite entre les commentaires déposés sur la page des thèmes et des usages, et les contributions déposées dans l'espace « je contribue », car l'architecture de ces deux types de pages n'induit pas la même participation des citoyens.

Afin d'analyser de façon identique le site internet et la page Facebook du débat, les mêmes critères ont été choisis pour relever les différentes informations. Le nom des personnes ayant contribué, le critère homme/femme ou autres statuts (association, entreprise, groupe de personnes...), l'âge¹¹⁵, le degré de commentaire (est-ce un commentaire ou une réponse à un commentaire?), le nombre de caractères

115 L'âge des personnes n'était pas stipulé sur le site internet. Sur Facebook, les personnes choisissent de l'indiquer ou non sur leur profil, dans le cas contraire, les photographies des personnes ont permis le plus souvent de déterminer l'âge de l'utilisateur.

tères du commentaire ou de la contribution¹¹⁶, le nombre de suggestions proposées par l'internaute, le nombre d'arguments utilisés pour appuyer la ou les suggestions, le nombre de références employées pour illustrer un propos, et enfin les images, liens ou documents ajoutés à une contribution. Les suggestions proposées par un citoyen correspondent à une idée que l'utilisateur choisit de proposer pour agrémenter le débat. Ces idées sont souvent des propositions de projets pour l'avenir de la métropole, qui s'attachent à des thèmes et des sujets très différents suivant les personnes, ayant des échelles très variées. Dans ce commentaire de Michael Corbiveau sur la page Facebook du débat :

« Pour continuer à élargir le champ des possibles pour Nantes, ci-joint un article sur la ville de Medellin où il est évoqué le choix du transport par câbles par cette ville (appelé Métrocable) :

<https://www.facebook.com/Soonx3/posts/917805681586098>

L'exemple de Medellin a souvent été cité par Vincent Carrie durant son audition, ville avec laquelle la société POMA est sous contrat. »

On peut noter une suggestion (transport par câbles), une référence (ville de Medellin) et l'ajout d'un lien.

Ou encore, pour cette contribution issue du site internet, déposée par Emmanuel.D :

« Le projet serait de prolonger l'expérience du hangar

¹¹⁶ Nous considérons qu'un commentaire sur Facebook ou sur le site internet sont des contributions au débat, au même titre que les contributions nommées « contributions » sur le site internet.

à banane en créant un espace symétrique côté butte st-anne. Un espace qui serait lui totalement vert. Partant de gare maritime et reliant l'ancienne carrière / brasserie qui forme un cratère en bas de la butte. Cet espace, une fois dépollué, pourrait créer un espace vert atypique. Pour renforcer la symétrie et créer un espace commun sur la Loire, je propose de mettre en place un arrêt du navibus au niveau du HAB, projet qui indépendamment de la création d'un espace vert m'apparaît comme indispensable. Il est en effet assez bizarre de devoir faire un tour de 30 mn à pied pour aller de l'autre côté de l'eau. C'est un peu une incitation à prendre la voiture... Merci d'avance pour votre attention. »

On relève quatre suggestions : créer un espace semblable aux hangars à banane, mais de l'autre côté de la Loire, dépolluer cet espace auparavant, puis y créer un espace vert, et enfin ajouter un arrêt navibus. On peut noter aussi trois arguments : pour renforcer la symétrie et créer un espace commun sur la Loire, il est étrange de devoir marcher longtemps pour aller de l'autre côté du fleuve, c'est une incitation à prendre la voiture.

Dans d'autres cas, ces suggestions sont des conseils ou des avis concernant l'organisation du débat, comme l'illustre ce commentaire issu de Facebook de Michel-Raoul de Nantes pour lequel on relève seulement l'expression d'une suggestion :

« Demander en priorité aux Habitants du Centre de l'Agglo ».

Tous ces critères ont ensuite été ajoutés dans un tableau excel, puis après la lecture de chaque commentaire, les cases du tableau étaient complétées. Au début, ce processus était assez périlleux et empirique, mais deux outils ont ensuite permis d'accélérer la tâche. Pour le site internet, j'ai notamment utilisé un outil appelé web-scraping.

Web-scraping est une extension de google chrome qui permet d'extraire des contenus de site internet grâce à un programme, ceci m'a permis d'automatiser la récolte de certains éléments comme le nom des internautes et le texte de la contribution. Pour Facebook, l'utilisation de web-scraping étant impossible, la création d'un petit programme a aussi offert la possibilité d'automatiser la récolte des noms des utilisateurs, le nombre de caractères du commentaire, le nombre de « like », ainsi que le degré de réponse. Mais la lecture de chaque contribution a tout de même rendu très long cette étape de « terrain ».

Enfin, la récolte des données s'arrête au 30 mai 2015, date à laquelle le débat s'est clôturé¹¹⁷.

Qui sont les internautes du débat
« Nantes, la Loire et nous » ?

Facebook a permis d'attirer plus de citoyens à participer au débat que sur le site internet. En effet, 889 personnes ont déposé un commentaire sur Facebook, tandis que

¹¹⁷ Des contributions ont continué à être déposées après cette date.

denise			f	295			1 relooker pont
nat			f	2198			7 transport maritime fluvial+aménagement
nat			f	1437			2 amélioration transport
nat			f	278			1 pont avec centrale hydraulique
nat			f	192			1 nouveau périphérique
ylvic			h	573			1 pas de nouveau franchissement
claudine			f	906			1 franchissement
Marie-annick			f	154			1 transport maritime fluvial
Marie-annick	///		h	256			1 transport maritime fluvial
philippe			f	111			1 pont habité
david			h	514			2 développer travail sud loire
david			h	268			2 relooker pont + arrêt tram
fanny			h	187			1 franchissement
sandrine			f	35			1 franchissement
gilles			f	423			1 franchissement
ludovic			h	351			2 franchissement
pierrick			h	292			1 franchissement
			h	26			1 franchissement
Lainé Yves	///	60-75	ND	/	/		1 franchissement
Pierig An Naoned	///	1	h	82			1 franchissement
Maximilien Martinez	////	20-39	h	121			1 quai aménagés
Pierig An Naoned	////	1	h	485			1 réaménager façade quais
Pierig An Naoned	////		h	82			1 relooker pont
Thierry Marthy	///	40-59	h	64			1 combler la loire
Patrick Marnot	///	160-75	h	268			0
Elisabeth Daireaux	////	60-75	f	51			0
Pierig An Naoned	///		ND	/	/		0
Patrick Marnot	///	60-75	h	95			0
Maurice Milpied	///	60-75	h	198			0
Maurice Milpied	///	60-75	h	78			0
Maximilien Martinez	///	120-39	ND	/	/		4 aménagement berge + franchissement
ND	////		ND	267			0
Karl Poinson	////	40-59	h	725			2 s'ouvrir au monde-commerce
Pierig An Naoned	////		h	35			0
Alain Bastard	///	60-75	h	522			0
Alain Bastard	///	60-75	h	306			1 pas d'aéroport

extrait du tableau excel

214¹¹⁸ personnes ont déposé une contributions sur le site internet et 105 individus ont écrit un commentaire sur le site dans les pages thèmes et usages. Toutefois, l'analyse a révélé que des internautes se retrouvaient à la fois sur Facebook et sur le site internet¹¹⁹, on peut donc penser que Facebook a donné envie à quelques citoyens d'aller déposer leur contribution sur le site du débat, et vice versa.

La répartition homme/femme des participants sur Facebook est quasiment équivalente avec 40 % de femmes et 46 % d'hommes ; mais sur le site internet, cette répartition est très disparate, avec pour la page contributions 22 % de femmes contre 72 % d'hommes, et pour les pages thèmes et usages 12 % de femmes et 86 % d'hommes. A ces chiffres, s'ajoutent sur Facebook, une part de participation de 11 % de l'équipe du débat, contre 2 % sur les pages thèmes et usages du site¹²⁰. Enfin, on peut ajouter à ces statistiques 0,3 % de participation d'entreprises sur Facebook et 0,2 % d'associations contre 0 % sur les pages thèmes/usages du site et 3 % de part d'associations sur la page contributions du site internet.

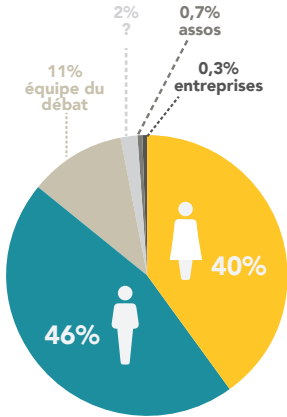
Enfin l'analyse des âges sur Facebook a révélé que les personnes âgées de 20ans à plus de 60ans ont participé à des taux similaires tandis que les plus jeunes sont absents. En effet, les moins de 20ans représentent 0,3 % des participants, tandis que la part des 20-39ans est de 25 %, celle des 40-

118 Pour arriver à ce résultat, j'ai éliminé les pseudos identiques. Une marge d'erreur est donc envisageable pour les personnes ayant le même nom.

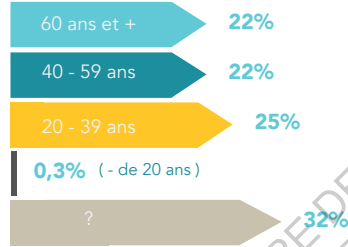
119 Des contributions identiques étaient présentes à la fois sur le site internet et sur Facebook.

120 Cette part de participation de l'équipe du débat correspond à leur intervention dans certaines discussions grâce à des réponses aux commentaires.

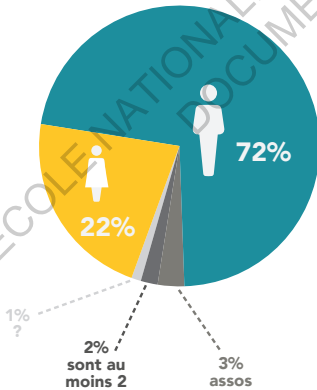
QUI SONT-ILS? FACEBOOK



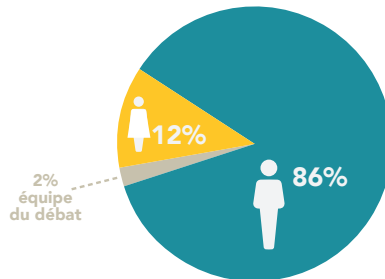
ÂGE DES PARTICIPANTS



CONTRIBUTIONS (site internet)



THEMES & USAGES (site internet)



59ans est de 22 % et la part des plus de 60ans est de 22 %.

Ces résultats illustrent l'engouement pour les réseaux sociaux puisque Facebook a attiré près de trois fois plus de citoyens que le site internet.

Les chiffres confirment que les réseaux sociaux permettent à des populations plus jeunes (20-39ans) de s'impliquer dans les démarches participatives de leur ville, puisque que leur présence est équivalente à celle des plus âgés (plus de 60ans).

Toutefois, il est notable que les personnes très jeunes (moins de 20ans) sont inexistantes sur la page du débat et que Facebook n'a donc pas permis de les attirer dans ce type de démarches malgré leur large présence sur les réseaux sociaux (pour rappel, 62 % des 15-19ans utilise Facebook et Twitter). D'un autre côté, à ma grande surprise, les réseaux sociaux n'excluent pas les retraités, puisqu'ils participent autant que les autres tranches d'âge. Il est aussi nécessaire de relever que les femmes sont très peu présentes sur le site internet, alors que Facebook témoigne d'une participation équivalente entre femmes et hommes.

Des contributions aux profils disparates

Comme décrit dans le paragraphe « boîte à outils du débat », Facebook offre la possibilité d'écrire un message sur le mur de la page du débat, ce qui correspond à une publication, mais aussi de commenter une publication, de répondre à un commentaire, ou bien « d'aimer » une publication, un

commentaire, une réponse, une image... L'analyse a révélé qu'aucun internaute n'a publié sur la page du débat, les citoyens se sont seulement contentés de commenter des publications de l'équipe du débat. Ces publications correspondent à des informations sur l'agenda du débat, mais sont aussi souvent des articles qui correspondent à des sujets que soulève le débat...

Facebook recense 1340 commentaires principaux et 109 réponses à des commentaires, les réponses représentent 7,5 % des contributions totales sur la page Facebook. Or, si l'on décortique tous les commentaires, seul 50 d'entre eux ont obtenu une ou plusieurs réponses. Ce qui signifie que dans seulement 4 % des cas, le commentaire obtient une réponse. Toutefois, il est nécessaire d'ajouter qu'un fil de commentaires peut représenter des réponses successives à la différence du site internet, l'outil « réponse à un commentaire » est peu utilisé sur Facebook.

Il est aussi important de relever que 81 % des commentaires sont des réactions à « la photo du jour » publiée très fréquemment par l'équipe du débat. « La photo du jour » est une photographie historique d'un lieu dans la métropole, le but du jeu étant de deviner quel était le lieu photographié. Les commentaires issus des « photos du jour » ressemblent pour la plupart à ce commentaire de Stéphane.G :

« la gare d'Orléans près de l'ancienne usine Lu »

On peut donc noter un franc succès pour ce type de publication. L'outil « aimer ou liker » a aussi bien fonctionné puisqu'on peut compter 14 410 likes.

90 % des commentaires et réponses sont dépourvus d'idées ou de suggestions, 98 % d'entre-eux n'apportent pas de références et enfin 94 % ne proposent pas d'arguments. Une idée ou suggestion est proposée dans seulement 8 % des cas, et seulement 2 % du total des commentaires et réponses soumet plus d'une suggestion. Aussi, 1,4 % des contributions (commentaires+réponses) proposent une référence et 0,6 % en proposent plus d'une. 2,5 % des contributions sont appuyées par un argument, et 3,5 % par plus d'un argument. Les internautes ont aussi ajouté des images, leur nombre est inférieur à 20. Enfin, le nombre de caractères moyens d'une contribution sur Facebook est de 89, soit un chiffre inférieur à la limitation de Twitter (140 caractères maximum).

Les chiffres sur le site internet concernant le nombre de commentaires et contributions déposés sont moins élevés. 268 contributions ont été déposées depuis la page « je contribue » et dans les pages thèmes/usages, 238 commentaires sont recensés et 144 réponses¹²¹. Les réponses représentent 38 % de la somme des commentaires/réponses, contre les 7,5 % de Facebook. Dans 41 % des cas un commentaire obtient une réponse, puisque 97 commentaires au total en décrochent une.

Les résultats concernant l'ajout de suggestions, de références et d'arguments diffèrent largement de ceux issus de la page Facebook.

Sur la page des contributions du site, seul 21 % d'entre-elles ne soumettent pas d'idée (ce chiffre doit aussi

¹²¹ Les contributions issues de la page « je contribue » sont seulement consultables, aucune réponse ne peut être apportée.

LES CONTRIBUTIONS

FACEBOOK

c'est le nombre de caractères moyen d'une contribution

89

14 410



(LIKES)

1340 commentaires

109 réponses

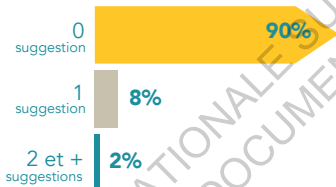
4%

c'est le pourcentage de commentaires qui obtiennent une réponse

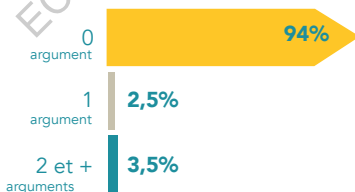


81% des commentaires sont liés à la photo du jour

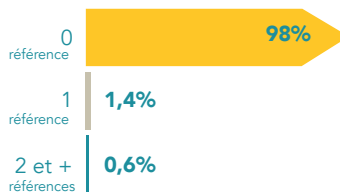
% de commentaires citant ou non des suggestions



% de commentaires citant ou non des arguments



% de commentaires citant ou non des références



LES CONTRIBUTIONS

SITE INTERNET

PAGE DES CONTRIBUTIONS



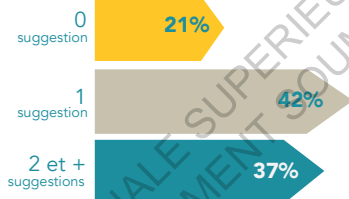
268 contributions

(correspondant aux contributions issues de la page «je dépose une contribution»)

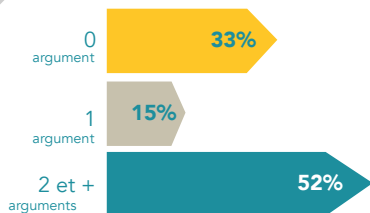
c'est le nombre de caractères moyen d'une contribution

771

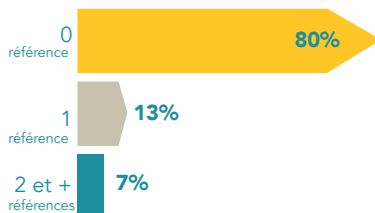
% de commentaires citant ou non des suggestions



% de commentaires citant ou non des arguments



% de commentaires citant ou non des références



LES CONTRIBUTIONS

SITE INTERNET

PAGES COMMENTAIRES THEMES & USAGES

c'est le nombre de caractères moyen d'une contribution

638

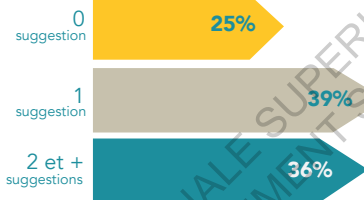
238 commentaires

97 réponses

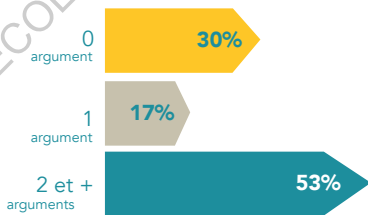
41%

c'est le pourcentage de commentaires qui obtiennent une réponse

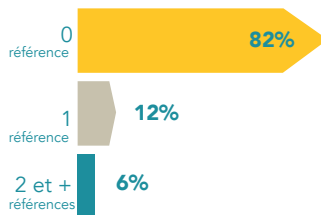
% de commentaires citant ou non des suggestions



% de commentaires citant ou non des arguments



% de commentaires citant ou non des références



être lié au fait que certains internautes n'écrivent pas mais ajoutent un lien internet redirigeant vers une autre page web, cela constituant en quelque sorte un autre type de contributions). Ainsi, 42 % de ces contributions apportent une idée ou suggestion, et 37 % d'entre-elles plus d'une. Près de 80 % des contributions sont donc agrémentées d'une idée, à la différence du réseau social où 90 % des contributions en sont dépourvues. Ensuite, 80 % des contributions ne sont pas référencées. Dans 13 % des cas l'individu ajoute une référence pour illustrer son propos, et dans 7 % des cas en propose plus d'une. Seul 33 % des contributions ne sont pas argumentées. 15 % des contributions présentent un argument et 52 % plus d'un, soit un total de 67 % de contributions argumentées contre 94 % de contributions non argumentées sur Facebook. Enfin, plus de 40 images et plus de 20 documents ont été ajoutées à des contributions.

Sur les pages thèmes et usages, les commentaires ou réponses (considérés comme des contributions) qui proposent une idée sont de l'ordre de 39 % et ceux en proposant plusieurs de 36 %. Ainsi, dans 75 % des cas une idée est proposée, contre les 25 % qui en sont dépourvus. Seul 12 % des contributions bénéficient d'une référence, et 6 % en ont plus d'une.

Cette absence de référence dans 82 % des cas se rapprochent des résultats sur Facebook (98%). 17 % des contributions présentent un argument et 53 % en présentent plus d'un. Ainsi, 70 % des contributions sont argumentées contre 6 % uniquement sur Facebook.

Enfin, le nombre moyen de caractères pour les contributions est de 771 et pour les commentaires/réponses

des pages thèmes et usages, le nombre moyen de caractères est de 638, des résultats largement supérieurs à ceux de Facebook

Ainsi, il est notable que le réseau social Facebook permet d'attirer un nombre important de citoyens sur la page du débat comme le montrent le nombre de commentaires, de participants, de « like » recensés ; mais les contributions apportent peu de matière au débat. Ces contributions sont le plus souvent de l'ordre sentimental, de l'expression d'une opinion mais n'éclairent pas sur les différents points du débat, comme l'illustre cet échantillon écrit par David.B :

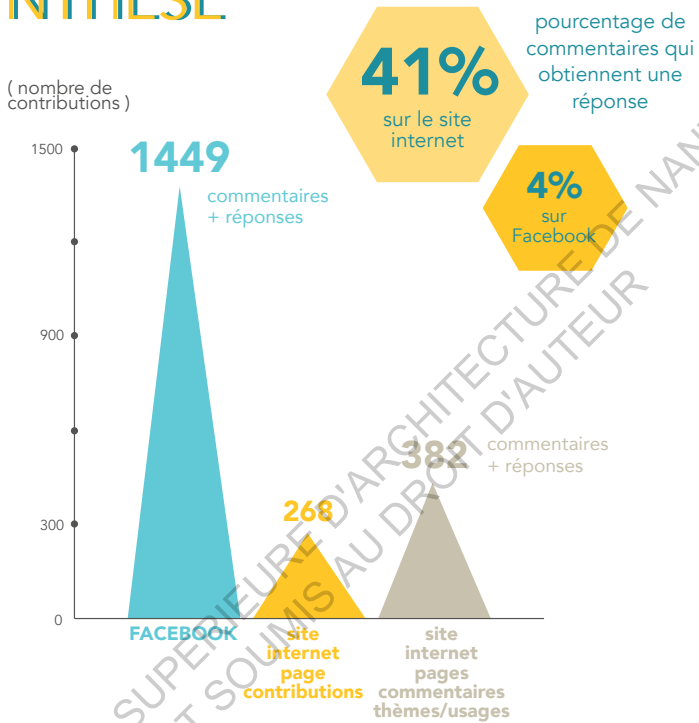
« Oui c'est vrai que Nantes c'est très joli Nantes »

Les citoyens se sont donc peu exprimés sur leur vision du fleuve, présente et future, ni sur leurs aspirations à l'avenir concernant la place de la Loire dans la métropole.

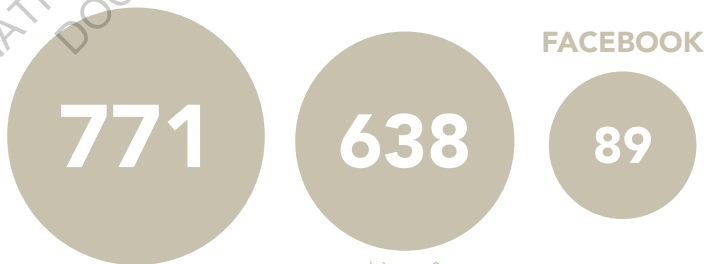
L'engouement pour la « photo du jour » illustre l'aspect ludique de cet outil numérique, et le succès du jeu pour attirer les citoyens, réticents habituellement, dans les démarches participatives.

Cette analyse a aussi révélé que Facebook induisait peu le dialogue entre les citoyens, tandis que le site internet et ses pages dédiées aux commentaires sur plusieurs sujets, se révèlent comme étant des outils riches dans les dialogues qui se créent entre différentes personnes. En effet, dans presque la moitié des situations, les commentaires obtiennent des réponses de la part d'autres utilisateurs.

SYNTHESE

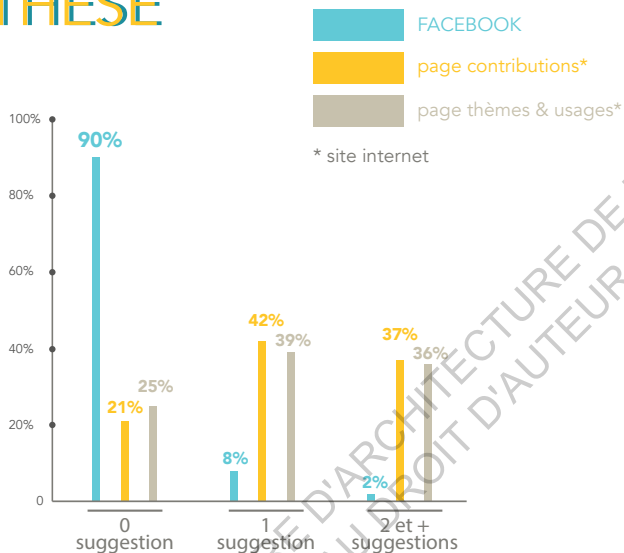


site internet

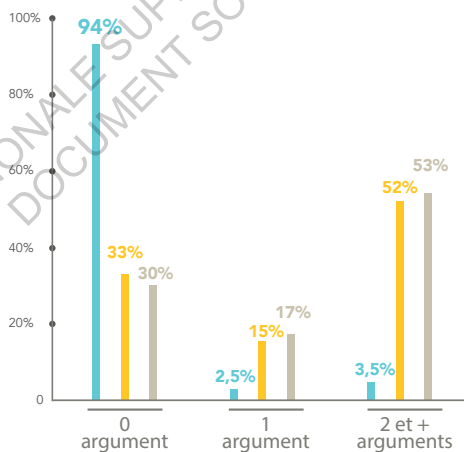


nombre de caractères moyen d'une contribution

SYNTHESE

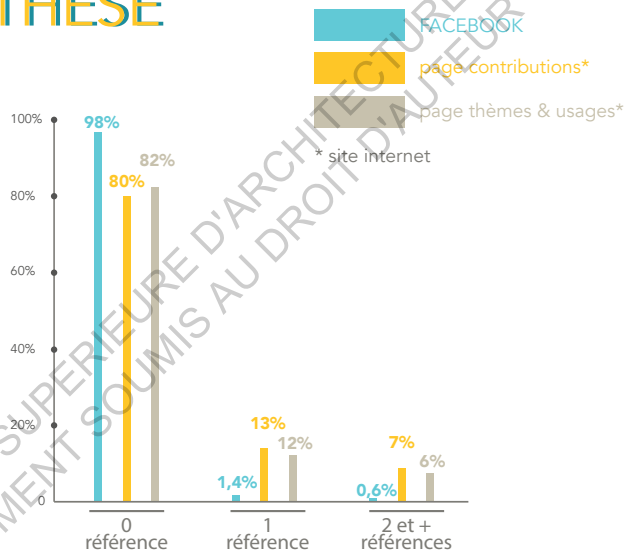


POURCENTAGE DE COMMENTAIRES CITANT OU NON DES SUGGESTIONS



POURCENTAGE DE COMMENTAIRES CITANT OU NON DES ARGUMENTS

SYNTHESE



POURCENTAGE DE COMMENTAIRES CITANT OU NON DES REFERENCES

Dans ce cas, la scène publique s'est transposée sur internet. Il est aussi intéressant de noter que les contributions sur le site internet, dans plus de deux tiers des situations, apportent des suggestions, des idées et sont argumentées. En ce sens, le site internet est un outil qui a bien fonctionné pour récolter les avis des citoyens concernant leur fleuve. Ces contributions de qualité se rapprochent des cahiers d'acteurs élaborés collectivement.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Un nouvel instrument :

la journée citoyenne

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Éléments théoriques sur la journée citoyenne

(une journée inspirée de la méthode *World Wide Views*)

Le samedi 30 mai dernier a eu lieu la grande journée citoyenne du débat à laquelle étaient conviés 400 citoyens, la moitié ayant déposé leur candidature sur le site internet du débat et l'autre, tirée au sort sur listes d'abonnés à l'eau et sur fichiers postaux. Le mélange de citoyens tirés au sort et candidats était une nécessité pour offrir la possibilité à des individus, n'ayant auparavant pas encore contribué au débat, de participer et ainsi permettant d'obtenir de nouveaux avis¹²². Cette journée s'inspire de la méthode du *World Wide Views* qui signifie « débat citoyen planétaire ». Ce dispositif a vu le jour pour la première fois en 2009 à l'occasion de la conférence des Nations Unies sur le réchauffement climatique de Copenhague. Cette manifestation mondiale avait réuni 4500 personnes dans 38 pays différents. L'institut danois *Danish Board of Technology Foundation* spécialisé dans le développement du dialogue entre décideurs et citoyens au niveau international est à l'origine de cette démarche.

Le *World Wide Views* consiste selon Lars Klüver, directeur de l'institut danois, a :

« [contacter une centaine de citoyens qui vont donner leur avis] , un jour précis, sur des mesures à intégrer

122 Nantes Métropole, « Nantes, la Loire et Nous, Journée citoyenne du 30 mai 2015, résultats et premiers enseignements », Nantes, 30 mai 2015, p.5

dans un accord mondial. Chaque personne reçoit préalablement des informations sur le sujet, les plus neutres possibles, pour se forger une opinion. L'ensemble des panels constitués se réunit un jour donné, le même partout dans la monde. En groupes de 4 à 7 personnes, ils débattent de questions qui leur sont posées avec un facilitateur et donnent ensuite leur avis. Les résultats sont révélés le soir même¹²³ ».

Cette méthode doit s'appliquer à l'identique le jour 'J' dans les pays mobilisés pour un résultat optimal. Les citoyens du monde sont alors intégrés à la décision publique et peuvent ainsi « se saisir des enjeux des négociations internationales »¹²⁴. Depuis 2009, plusieurs débats citoyens planétaires ont été organisés, en 2012 sur le thème de la biodiversité, en 2013 (uniquement en France) sur la transition énergétique, et le 6 juin 2015 sur le climat et l'énergie.

A l'occasion du débat nantais, ce processus a été réinterprété afin de s'appliquer à l'échelle de la métropole. C'est d'ailleurs la première fois que ce procédé est appliqué à une agglomération. La journée a été supervisée par l'institut danois Danish Board of Technology Foundation afin de veiller à son bon déroulement.

123 Charline Labuset, « Démocratie participative : guide des outils pour agir : zoom sur le World Wide Views », *Think Tank : laboratoire d'idées innovantes pour la transition énergétique*, (en ligne), <http://think-tank.fnh.org/content/democratie-participative-guide-des-outils-pour-agir-zoom-world-wide-views>, page consultée le 21 avril 2015

124 « Le débat citoyen planétaire (World Wide Views) sur le climat et l'énergie », dans le débat demain ?, *CNDP : Commission Nationale du Débat Public*, (en ligne), <http://www.debatpublic.fr/debat-citoyen-planetaire-world-wide-views-climat-le-nergie>, page consultée le 21 avril 2015



débat planétaire du 6 juin 2015 (images du Ghana et îles Fidji)

Plusieurs lieux dans la métropole de Nantes ont été choisis pour y organiser en parallèle cette journée citoyenne du 30 mai 2015 à l'image des différents pays désignés pour le World Wide Views. L'objectif a été pour les citoyens participants de produire des contributions argumentées « loin des sondages d'opinions »¹²⁵. Après s'être informés sur les différents thèmes du débat et sur son avancée, les citoyens ont pu se forger leur propre opinion, discuter avec d'autres participants et produire ainsi une contribution pour le débat. La journée citoyenne est une journée de débat collectif.

Enfin, on peut aussi relever que la figure type du citoyen très engagé en réunion publique se retrouve sur le site internet, avec des personnes ayant individuellement déposé plus 40 contributions différentes.

Quels enjeux pour la journée citoyenne ?

La journée citoyenne vient s'ajouter aux autres outils de rencontres de proximités tels que les tables rondes organisées dans les différentes communes, les ateliers citoyens, les café-débats. Elle vient compléter et enrichir la palette d'outils mis en œuvre pour le débat. Précédemment, nous avons pu constater que pour la première fois, Nantes Métropole a misé sur l'outil numérique à l'occasion d'une démarche participative particulière, mais pour Arnaud Renou,

125 « Je pose ma candidature », dans Participer, *Le Grand Débat*, (en ligne), <http://www.nanteslaloirectnous.fr/participer/les-auditions-publiques>, page consultée le 21 avril 2015

cela ne suffit pas¹²⁶. Selon lui, le numérique vient en aide au physique, les rencontres de proximité sont indispensables à la fois pour les élus et leur besoin de rencontrer la population mais aussi pour le citoyens afin de construire collectivement un point de vue¹²⁷.

Cette journée, qui a clôturé le débat sur la Loire, a aussi été l'occasion de sensibiliser les derniers citoyens aux différentes questions soulevées par Nantes Métropole¹²⁸. Informer et réunir les citoyens lors d'un laps de temps différent de celui des auditions publiques ou du numérique devait permettre de rassembler un autre public que celui touché par le web ou par des rendez-vous plus institutionnels. Il faut diversifier les supports d'information et de participation, tout en privilégiant la pédagogie d'après Arnaud Renou, afin de favoriser l'expression de chacun sur le thème de la Loire. Pour Christian Marion, ce type d'évènement doit être générateur d'une « pédagogie par l'échange »¹²⁹. Selon l'auteur, c'est aussi l'occasion de :

« faciliter l'expression des plus éloignés de la chose publique et sensibiliser des franges de la population à des questions particulièrement difficiles (...). Une compréhension mutuelle du sujet peut alors être envisagée. Cette thérapie peut aboutir à un diagnostic partagé, à des préconisations communes, et à une dynamique de coopération essentielle à la participation¹³⁰ ».

126 Arnaud Renou, entretien le 25 mars 2015

127 Ibid

128 Ibid

129 Christian Marion, op. cit, p.200

130 Ibid

Ainsi, nous verrons par la suite si cette journée citoyenne a rempli son rôle de « mobilisateur de citoyens », nous tenterons de décrypter quel type de public a été sensible à cet événement. Nous analyserons aussi le déroulement de cette journée, ses qualités en tant qu'instrument du débat afin de comprendre si cette nouvelle méthode aide réellement les citoyens à générer des contributions argumentées et de qualité, ou, si l'aspect ludique et plus informel de cette journée transpose l'outil en un instrument de communication du débat et de « promotion de son action »¹³¹.

131 Mathias Le Galic., op. cit, p.53

Retour sur expérience :

le déroulement de la journée
citoyenne

Cinq sites et 261 participants

La journée citoyenne du 30 mai s'est déroulée en parallèle sur cinq lieux de l'agglomération nantaise : Couëron, Rezé, Saint-Sébastien-sur-Loire, et sur deux sites à Nantes, un à l'école d'architecture, un autre dans le quartier de Madeleine Champs de Mars.

397 personnes assuraient être présentes à la journée citoyenne¹³². 49 participants étaient prévus à Couëron, 75 à Rezé, 53 à Saint-Sébastien-sur-Loire, et 220 à Nantes. Finalement, près d'un tiers des participants n'a pas répondu à l'appel puisque les chiffres issus de la journée annoncent 261 participants au lieu des 397 prévus initialement, avec 27 à Couëron, 62 à Rezé, 39 à Saint-Sébastien-sur-Loire, et 133 à Nantes. Cet événement a majoritairement mobilisé des habitants de Nantes (52,3 % de participants nantais)¹³³, de Rezé (8,8 % des participants), et de Vertou (5 % des participants).

Concernant le profil des participants, les hommes étaient plus représentés que les femmes, 55 % des individus étaient des hommes contre 45 % de femmes. Les personnes de plus de 60 ans étaient en plus grande nombre (37,7%), suivies par les personnes âgées entre 46 et 60 ans (31,5 %). Les populations plus jeunes, de moins de 30ans, étaient en minorité (8,8%). Les chiffres témoignent d'un élément important qui a joué dans la mobilisation des citoyens : l'ancienneté sur le territoire.

132 Selon les chiffres annoncés par les animateurs au début de la journée.

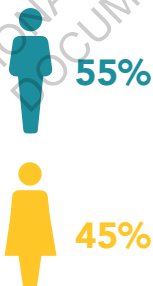
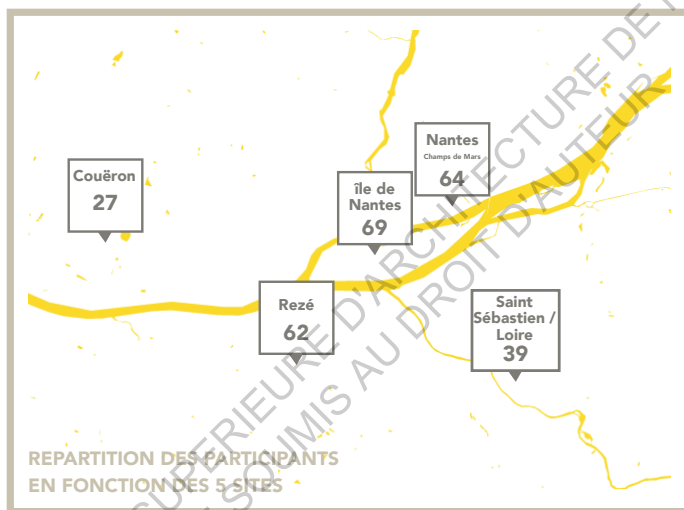
133 Les chiffres qui s'attachent au profil des participants sont tirés du rapport final de la journée citoyenne « Nantes, la Loire et Nous, Journée citoyenne du 30 mai 2015, résultats et premiers enseignements ».

OÙ & AVEC QUI?

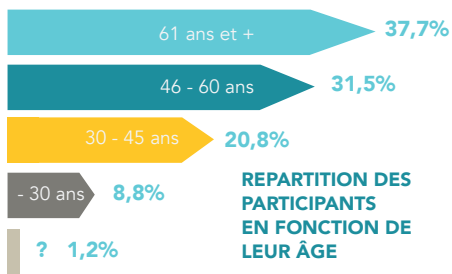
LA JOURNEE CITOYENNE

397
participants
prévus
au départ

261
PARTICIPANTS

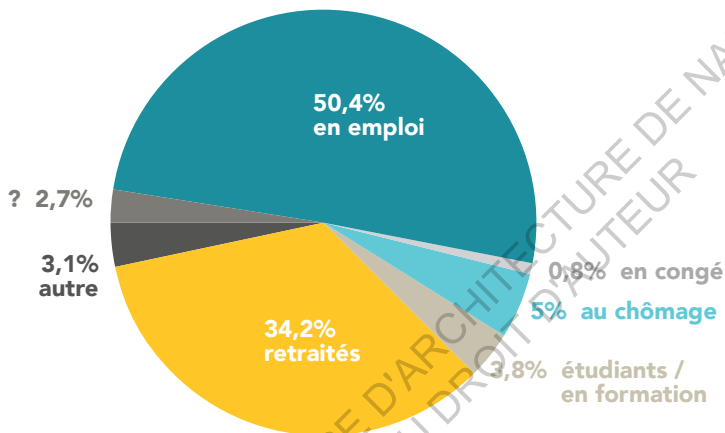


REPARTITION DES PARTICIPANTS EN FONCTION DE LEUR SEXE

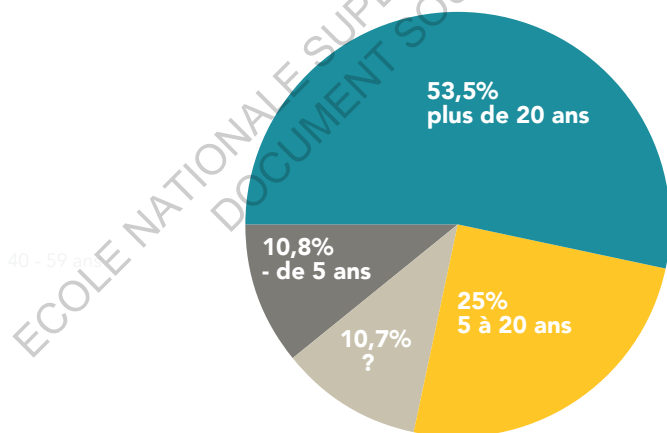


OU & AVEC QUI?

LA JOURNEE CITOYENNE



▲ REPARTITION DES PARTICIPANTS EN FONCTION DE LEUR SITUATION PROFESSIONNELLE



▲ REPARTITION DES PARTICIPANTS EN FONCTION DE LEUR ANCIENNETE SUR LE TERRITOIRE

Ce critère est un facteur de mobilisation dans la plupart des démarches participatives¹³⁴. En effet, 53,5 % des personnes présentes habitent dans les environs depuis plus de 20 ans et 25 % depuis plus de 5 ans. Les statistiques montrent aussi que 50,4 % des individus ont un emploi, contre 5 % de chômeurs, 34,2 % sont à la retraite et 3,8 % sont étudiants ou en formation.

Il est alors intéressant de remarquer que les divers profils citoyens de la société étaient représentés, mais avec des écarts importants. Les jeunes, toutefois présents, se révèlent par une comparaison des âges, en grande minorité face au reste de la population. On peut alors dire qu'ils sont encore une fois les grands absents des démarches participatives de la ville. Tandis que les personnes les plus âgées, sont comme souvent, les plus mobilisées. Mais à la différence des phénomènes habituels, les actifs étaient en majorité vis à vis des retraités. Cette journée citoyenne a donc dans ce sens fonctionné puisqu'elle a réussi à mobiliser, un samedi, des individus actifs, souvent avec des enfants dans leur foyer (pour 38,5 % des participants), se déplaçant habituellement peu à des événements de concertation, à contrario des des retraités. Les populations défavorisées sont quasiment absentes de cette journée comme en témoigne le chiffre des personnes sans emploi.

Un des éléments importants qui a influencé le déplacement des individus à la journée citoyenne est l'appartenance à un territoire, témoignant d'une implication plus forte de certaines personnes.

134 Mathias Le Galic, op. cit, p.134

L'objectif de toucher une nouvelle population grâce à cette journée ainsi que les personnes habituellement absentes a donc été atteint si l'on considère que chaque profil se retrouve dans les statistiques, mais si l'on tient compte de la valeur numérique de ces chiffres, l'objectif a été très légèrement atteint, seulement pour les populations actives de 30 à 60 ans.

Enfin, il est important de préciser que l'objectif était de rassembler des citoyens « profanes », n'ayant que peu ou pas de connaissances sur le débat, afin de produire une opinion transparente et éclairée. Ainsi, le choix parmi les personnes candidates et tirées au sort s'est porté principalement sur des personnes n'ayant pas encore participé au débat¹³⁵.

D'ailleurs, certaines communes n'étaient pas représentées comme Brains, Indre, Mauves sur Loire... car les habitants candidats étaient trop impliqués dans le débat pour participer à la journée citoyenne et n'ont donc pas été sélectionnés¹³⁶. La parole citoyenne « experte » étant exclue de cet événement. Une poignée de deux ou trois citoyens experts, sur l'ensemble des participants, a tout de même réussi à s'immiscer au sein de la journée. Les temps de débat les trahissaient, car leur facilité à discuter de sujets complexes et leurs grandes connaissances de certains thèmes laissaient imaginer un investissement important et antérieur dans le débat. Pour le reste des citoyens, la plupart avaient découvert le débat depuis qu'ils avaient été tirés au sort, ou en se por-

135 Nantes Métropole, « Nantes, la Loire et Nous, Journée citoyenne du 30 mai 2015, résultats et premiers enseignements », Nantes, 30 mai 2015, p.5

136 Ibid

tant candidat sur le site internet.

Le temps de l'information, du débat, et de la délibération

La journée citoyenne s'est donc déroulée de 9h30 à 17h30. M'étant portée candidate, j'ai donc pu assister à la journée entière, sur le site de Rezé, en tant que participante au même titre que tous les citoyens présents, mais aussi avec un regard d'observatrice, puisque mon attention a été éveillée tout au long du processus afin de repartir avec le plus d'informations.

Durant ce laps de temps, l'enjeu était donc soumettre à la discussion les différents éléments qui ont surgi après les plusieurs mois de débat et de produire une « opinion éclairée et citoyenne »¹³⁷. Pour générer cette opinion éclairée, la pédagogie et l'information ont été placées au centre de cette journée, ainsi que la transparence des données et du débat. Un livret d'information nous a été envoyé au préalable, pour que nous puissions comprendre l'état d'avancement du débat et nous saisir des différents éléments nécessaire à une discussion sur les différents thèmes du débat. La journée a commencé avec un exposé sur la définition même de ce type d'évènement, afin que chacun en comprennent les

137 Nantes Métropole, Nantes, la Loire et Nous, Journée citoyenne du 30 mai 2015, résultats et premiers enseignements, Nantes, 2015, p.4

enjeux, puis nous avons ensuite pris connaissance des statistiques sur les participants à la journée.

Cinq périodes d'une heure ont ensuite ponctué la journée. Ces périodes d'une heure étaient composées d'un premier temps d'information durant laquelle une vidéo projetée faisait état d'un thème, nous rappelant les éléments du livret d'information nécessaires à la discussion, puis d'un long temps de discussion et de débat autour du thème de la période (environ 45 minutes), puis un temps de délibération (15 minutes).

La première période s'intéressait à notre rapport à la Loire, les quatre autres correspondaient aux quatre thèmes du débat soit « la Loire des pratiques et des usages », « Loire économique, Loire écologique », « Loire, mobilité et franchissement », « Loire, coeur métropolitain, attractivité et qualité urbaine ».

Ainsi, rassemblés par table de 7 citoyens, l'objectif était de débattre d'un thème. Pour nous aider, une personne à chaque table appelée « facilitateur » orientait la discussion afin que le thème soit respecté, mais aussi que les règles de bonne conduite et de respect de temps de parole soient suivies. Un questionnaire à remplir à l'issue de chaque période, durant le temps de délibération, orientait aussi la discussion avec différentes thématiques et sujets à aborder concernant le thème mis en débat. Ainsi, après avoir visionné la vidéo,



LE GRAND DEBAT
NANTES
LA LOIRE
ET MOUSSE

Thème 3 : Loire, mobilité et franchissement

Votre n° de répondant :

Votre site de réponse :

- Rezé
- Couéron
- St Sébastien sur Loire
- Nantes, Ecole d'architecture
- Nantes, Centre d'expositions

Comment accompagner le besoin accru de déplacements dans une agglomération dynamique et en expansion ?

- Par l'adaptation des infrastructures et des aménagements urbains
- Par un accompagnement incitatif à moins utiliser la voiture
- Par un accompagnement contraignant de l'évolution des modes de déplacement pour une moindre utilisation de la voiture
- Par une réflexion sur les localisations des projets urbains (habitat et activités économiques), notamment par un rééquilibrage Nord Loire/Sud Loire

table ronde et questionnaire

chaque personne autour de la table témoignait de son rapport au thème, puis nous débattions ensemble sur différentes pistes à suivre à l'avenir, idées pour améliorer les différents points abordés par le thème.

Ces discussions étaient très enrichissantes, permettaient de confronter des points de vue, faisaient évoluer les idées reçues de chacun, pour ensuite nous aider à remplir individuellement les questionnaires d'un thème.

Les questionnaires étaient, le plus souvent, des listes de questions à choix multiples. Elles s'attachaient dans un premier temps à comprendre notre rapport au thème grâce à nos pratiques, puis nous devions ensuite répondre à une série de questions concernant l'avenir sur différents sujets, auxquelles nous soumettions différents axes à suivre vis à vis des envies et des priorités de chacun.

Analyse des contributions issues
de la journée citoyenne

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Des réponses à un questionnaire

Les réponses aux questionnaires durant la journée citoyenne constituent des contributions, car selon la définition sur le site internet du débat, une contribution est l'expression d'un avis, d'un point de vue sensible ou d'une réaction. Ainsi, nous exprimons un avis dès lors que nous cochons une des réponses, puisque les questions nous interrogeaient sur nos pratiques, notre façon d'envisager l'avenir. Mais, l'outil de questionnaire à choix multiples, est par essence limité en terme de réponses, et propose évidemment des réponses préconçues. Offrir des réponses « toutes faites » aux participants nous a bien évidemment aidé pour répondre à différents questionnement soulevés durant le débat.

« Au comité citoyen, nous n'avons pas ces questionnaires pour répondre à un thème, nous avons du temps, deux jours, et des gens, pour discuter et soumettre un point de vue collectif correspondant à un thème¹³⁸ ».

Les mots d'Eric Perraud, membre du comité citoyen du débat, traduisent la frustration que j'ai pu avoir durant cette journée. Proposer des réponses préconçues a été d'une grande aide, mais par sa nature a, je pense, restreint grandement la richesse de cette journée. Par son déroulement, la journée offrait des temps de discussion collective important, durant lesquels de nombreuses idées jaillissaient, constituant une matière riche pour le débat. Répondre individuellement

¹³⁸ Micro entretien avec un membre du comité citoyen, 30 mai 2015

à un questionnaire aux réponses imposées entraînait la perte de toutes ces idées collectives et diminuait considérablement l'intérêt d'un travail en groupe. Il aurait été intéressant de proposer un document à remplir avec les différentes idées proposées durant ces temps de discussion collective ou de dédier un encart dans chaque questionnaire à remplir avec des idées ou suggestions possibles. Or, ces questionnaires sont envisagés comme des contributions qui permettront de confirmer ou au contraire d'infirmer les points de vue qui ont émergé tout au long du débat dans les autres contributions (issues du site internet, des réseaux sociaux, des cahiers d'acteurs...) et non comme l'apport de nouveaux points de vue. Cet outil ne peut alors être utilisé dans ce type de démarche participative locale, que s'il est mis en relation avec d'autres outils de production d'une opinion citoyenne ; car dans le cas contraire, les résultats seraient trompeurs car limités. Il permet d'éclairer une opinion déjà constituée et non pas d'en créer une puisque même si les réponses aux questionnaires sont multiples, elles sont limitées et imposées. Des participants à la journée auraient pu imaginer de nouvelles suggestions ou idées à apporter.

D'un autre côté, proposer des réponses préconçues dans des questionnaires individuels, à l'issue d'un temps de discussion collective, aura sans doute permis à des citoyens qui, n'auraient pas osé le faire dans d'autres conditions, de réagir et de donner leur avis durant ce débat. Et aura aussi permis à des citoyens qui n'arrivaient pas à formuler leurs idées ou qui rencontraient des difficultés à se construire une opinion de participer plus à ce débat.

Des révélateurs de tendances

Les résultats de ces questionnaires, sous forme de statistiques à chaque réponse, produisent une matière riche révélatrice d'une opinion collective¹³⁹. Cette méthode de concertation citoyenne aura donc permis de révéler des tendances qui traduisent les souhaits de quelques citoyens qu'en à l'avenir de la Loire au sein de la métropole. Cette journée citoyenne servira peut-être à confirmer une opinion déjà en place, ou au contraire en révélera une différente. Quelques exemples vont illustrer ces différentes tendances.

Les participants ont tout d'abord exprimé leur ressenti vis à vis du fleuve. Pour la majorité des participants, la Loire est aujourd'hui délaissée mais attirante à la fois, et à l'avenir les habitants aimeraient qu'elle reste attirante, mais qu'elle devienne accessible, touristique ainsi qu'elle représente une ressource écologique.

Concernant le thème « la Loire des pratiques et des usages », la majorité des participants souhaiteraient pouvoir se réappropriier la Loire grâce à l'aménagement de berges, au développement d'usages récréatifs sur les bords de Loire, mais aussi grâce à la valorisation du patrimoine historique du fleuve, avant tout pour un usage quotidien du fleuve. La notion écologique rentre aussi en jeu avec l'expression de l'envie de pratiquer des actions de préservation du fleuve, d'observation... Les citoyens ont aussi insisté sur le désir que

139 Les résultats qui vont suivre sont issus du rapport : Nantes Métropole, Nantes, la Loire et Nous, Journée citoyenne du 30 mai 2015, résultats et premiers enseignements, Nantes, 2015, 40p.

les nouveaux projets respectent une certaine sobriété économique pour ne pas tomber dans des projets excessifs.

Pour le thème « Loire écologique, Loire économique », les participants souhaiteraient qu'à l'avenir la réglementation sur les activités industrielles et agricoles polluantes soit plus rigoureuse pour préserver un bon état écologique de la Loire, mais aussi qu'on pratique une ouverture des données et de la transparence concernant les connaissances sur ce sujet, et qu'on étende le périmètre d'action de protection du fleuve en aval aussi. La majorité des citoyens manifeste l'envie de développer des filières locales d'innovation autour de la Loire ainsi que l'envie de diversifier les modes de production d'énergies locales renouvelables, ceci répondant à un souci économique et écologique de la part des participants¹⁴⁰. Trois secteurs économiques sont à développer selon les citoyens, le transport fluvial, l'agriculture bio, raisonnée et extensive autour de la Loire et le tourisme.

Le questionnaire sur le thème « Loire, mobilité et franchissements » a permis de faire émerger une opinion différente que celle diffusée tout au long du débat d'après Nantes Métropole¹⁴¹ avec une préférence pour la reprise d'ouvrages existants pour en optimiser la capacité et diversifier les modes de déplacement ainsi que le souhait de mobiliser des franchissements dédiés aux modes de transport doux, au lieu d'un engouement pour la construction d'un franchissement intermittent type pont mobile ou

140 Nantes Métropole, Nantes, la Loire et Nous, Journée citoyenne du 30 mai 2015, résultats et premiers enseignements, Nantes, 2015, p.11

141 Ibid

pont à transbordeur destinés à l'automobile. Le souhait d'un rééquilibrage des activités et des logements entre le Nord et le Sud de la Loire s'est aussi exprimé, ainsi que la volonté de diminuer l'usage de la voiture et ainsi d'améliorer les infrastructures pour fluidifier la circulation et offrir un confort supplémentaire aux cyclistes, piétons...

Enfin, sur le thème « Loire, coeur métropolitain, attractivité et qualité urbaine », les citoyens se sont mobilisés pour une meilleure accessibilité au fleuve pour des usages variés et innovants, et ainsi une liaison entre projets et fleuve, mais aussi entre projets et quartiers voisins. Les habitants sont partagés lorsque la localisation des projets est abordée, certains désirent tisser une colonne vertébrale de projets urbains autour du fleuve et hors de Nantes, tandis que d'autres insistent sur l'envie de centraliser les projets dans le coeur de la métropole.

Ces résultats constituent des pistes d'approches pour les projets d'aménagement à venir, confortent une opinion citoyenne autour du sujet de la Loire, qui a émergé tout au long du débat. Mais ces résultats doivent impérativement être reliés au reste des contributions citoyennes du débat, car même si chaque profil de citoyen était présent, dans des quantités variables, 261 participants ne représentent finalement que 0,05 % de la population de la métropole nantaise.

De nouvelles populations

Comme expliqué précédemment, les démarches participatives rencontrent habituellement des difficultés à rassembler certaines populations, notamment les populations plus jeunes et les populations précaires. Les retraités, au contraire, sont souvent les plus représentés.

Or, on constate que pour le débat « Nantes, le Loire et nous », l'usage des réseaux sociaux a permis de rééquilibrer cet écart, puisque les personnes âgées de 20 à 39 ans sont les plus présentes. Il est intéressant de souligner que ces outils numériques n'excluent pas pour autant les personnes retraitées ou plus âgées puisqu'elles sont autant présentes que la tranche d'âge 40-59 ans (22 % des personnes ont entre 40 et 59 ans sur Facebook, et 22 % ont plus de 60 ans).

De même, la journée citoyenne a rassemblé un nombre notable de personnes ayant entre 30 et 45 ans, une population jeune et active qui, habituellement, est peu représentée dans les concertations. Toutefois, il est nécessaire de relever que les personnes plus âgées sont encore en majorité dans ce type de rencontres de proximité, malgré la volonté de rassembler des profils variés de la société.

Les plus jeunes sont malheureusement toujours très absents, seul 0,3 % des participants sur Facebook ont moins de 20 ans, et la journée citoyenne n'a rassemblé que 8,8 % de personnes âgées de moins de 30 ans.

Il en est de même pour les populations précaires comme l'illustrent les chiffres de la journée citoyenne avec 5 % de chômeurs.

CONCLUSION

Même si ces outils rassemblent de nouveaux publics, les personnes qui se sont mobilisées ne représentent finalement qu'un échantillon léger de la population globale de la métropole. Malgré une impression de masse avec des chiffres importants concernant le nombre de participants, dépassant plusieurs centaines pour le site internet, Facebook et la journée citoyenne, ces résultats restent minimes au regard des 600 000 habitants de la métropole. En effet, si l'on regroupe la totalité des participants sur Facebook et le site internet, soit 1208 participants, cela ne représente que 0,2 % de la population globale métropolitaine. La journée citoyenne, quant à elle, n'a permis de rassembler que 0,05 % de la population totale de la métropole.

Ainsi, malgré la mise en place d'outils flexibles (réseaux sociaux et site internet), permettant de participer au débat à toutes heures, malgré une communication importante de la part de l'équipe du débat sur internet et dans la ville, ces instruments numériques ont peiné à mobiliser les habitants, alors même que les citoyens sont pour la plupart inscrits sur les réseaux sociaux ou présents sur le web (42 % des Français sont présents chaque mois sur Facebook, 3,4 % sur Twitter¹⁴² et 78,2 % des français disposent d'internet à domicile¹⁴³). Cette difficulté à rassembler les habitants s'est aussi ressentie lors de la journée citoyenne, puisque 34 % des inscrits ne se sont pas présentés le jour « J ».

142 « Tous les chiffres 2014 sur l'utilisation d'Internet, du mobile et des médias sociaux dans le monde », dans Etat des lieux et chiffres, *Blog du Modérateur*, (en ligne), <http://www.blogdumoderateur.com/chiffres-2014-mobile-internet-medias-sociaux/>, page consultée le 11 mai 2015

143 « L'internet de plus en plus prisé, l'internaute de plus en plus mobile », dans Consommation et équipement des ménages, *Insee*, (en ligne), http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1452, page consultée le 12 juin 2015

S'exprimer et dialoguer

Les nouveaux outils mis en place pour le débat nantais ont permis d'offrir de nouveaux moyens d'expression à la population.

Le site internet et Facebook ont ouvert de nombreux canaux à la parole citoyenne. Libérés des contraintes de la discussion en face à face, les citoyens s'expriment plus facilement sur internet. Ainsi, presque 3000 contributions ont pu être recensées sur le web, commentaires, avis et réponses inclus.

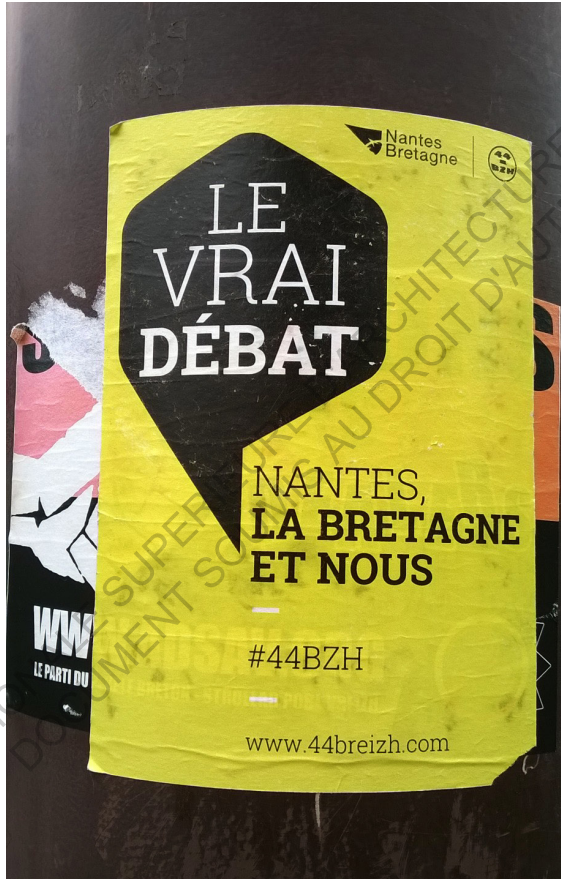
L'expression des habitants se manifeste de façons différentes, allant de la simple suggestion personnelle à la contribution très construite et engagée. Facebook regroupe en majorité des publications citoyennes dites « d'opinion », où l'habitant exprime un ressenti, un sentiment ; et part son image moins institutionnelle et plus ludique a permis à de nombreux citoyens de s'exprimer brièvement sur un sujet du débat, sans pour autant entrer dans des paroles très engagées. Le site internet, à la différence du réseau social, a mobilisé des personnes souhaitant proposer des contributions plus complètes, argumentées et référencées sur les thèmes du débat. Il est intéressant de remarquer que certains habitants ont effectué des aller-retour entre site internet et Facebook, désireux de commenter brièvement les publications sur le média social ou de proposer des contributions engagées sur le site internet.

CONCLUSION

La liberté d'expression quasi-totale sur les réseaux sociaux, a aussi entraîné quelques dérives et l'expression de citoyens engagés sur d'autres débats. Ainsi, quelques habitants orientés politiquement ont utilisé cet instrument comme vitrine de leurs propos, sur des sujets comme l'aéroport de Notre Dame des Landes, ou encore l'appartenance de Nantes à la Bretagne. Pour l'anecdote, certains d'entre eux ont détourné le logo du débat sur la Loire, pour un débat sur la Bretagne ou l'aéroport.

La journée citoyenne a permis un autre type d'expression citoyenne. Plus pédagogique, cet évènement a permis d'aider les habitants à soumettre leurs avis sur les différents points du débat, en les guidant à l'aide de questionnaires à réponses multiples. L'expression citoyenne est alors moins libre que sur internet et plus réduite. Toutefois, il est imaginable que certains citoyens aient eu des difficultés à se construire une opinion. Ainsi, les différentes étapes de cette journée auront, sans doute, permis à ces habitants de saisir les enjeux du débat pour ensuite pouvoir s'exprimer à leur tour.

Ces outils numériques et de proximité ont offert aux citoyens la possibilité de dialoguer entre eux, et ainsi de faire évoluer leurs opinions par rapport à certains éléments du débat. Le site internet, plus que les réseaux sociaux, s'est parfois transformé en place publique, où après un commentaire, plusieurs citoyens se répondaient entre eux et débattaient sur un sujet. La journée citoyenne, qui libérait de nombreuses périodes de débats et de dialogues entre habitants, est aussi un outil riche pour l'échange citoyen.



exemple de détournement du débat

Redéfinir la notion de participation

Si le site internet regroupe des contributions riches et argumentées, il n'en est pas de même pour Facebook qui recense des contributions plus sentimentales et beaucoup plus courtes. Toutefois, Facebook offre aussi la possibilité de s'exprimer autrement que par du texte, l'outil propose de « liker » un élément, de publier une photo, de suivre la page... Le nombre de participants sur le réseau social n'étant pas négligeable : 889 personnes ont déposé un ou plusieurs commentaires, et 8488 personnes suivent la page. Ainsi, les élus se doivent donc de considérer cette forme de participation plus volatile. L'auteur de la démocratie internet, Dominique Cardon, propose:

« D'élargir la notion de participation à des formes d'expression beaucoup moins exigeantes socialement et culturellement. En développant un large éventail de fonctionnalités permettant au récepteur de se manifester, internet réhabilite des formes infimes, futiles et murmurantes de participation . Emettre un vote sur un article ou une vidéo, appuyer sur le bouton « i like » de Facebook, laisser un commentaire « à chaud » sur la page d'un musicien de Myspace, rediriger un lien sur Twitter constituent des formes de participation, même minimales, à la hiérarchisation des informations sur internet. (...) il reste que disqualifier ces actes au motif qu'ils ne représentent pas le même degré de raffinement que les formes traditionnelles du débat n'est qu'une manière élitiste et conservatrice, de fermer la

CONCLUSION

porte au nouveau public d'internet¹⁴⁴ ».

Ainsi en proposant de tels outils, les représentants politiques devraient s'engager à écouter, au-delà de contributions dites « de qualité », les subjectivités de chacun qui émergent sur les réseaux sociaux. En effet, l'expression n'est pas la même sur les réseaux sociaux, que sur le site internet ou au sein de la journée citoyenne. La parole libérée autorise l'expression de propos appartenant à la sphère privée, autrefois absents de l'espace public habituel. Les expressions citoyennes y sont souvent plus hasardeuses, frêles, poétiques, sentimentales¹⁴⁵ que dans d'autres espaces du débat. Si ces nouvelles formes d'expression peuvent paraître éloignées des préoccupations politiques¹⁴⁶, il ne faut pas selon l'auteur, les disqualifier au risque de rester dans:

« une conception très restreinte et homogénéisante de la participation citoyenne en faisant de l'espace public un simple élargissement de l'espace représentatif du gouvernement et des médias vers un cercle choisi de citoyens éclairés »¹⁴⁷.

Ainsi, il convient à l'avenir d'ouvrir la notion de participation, qui s'appuie habituellement sur « des contribu-

144 Dominique Cardon, op. cit, p.80

145 Dominique Cardon, « Vertus démocratiques de l'Internet », *La Vie des idées*, 10 novembre 2009, (en ligne), <http://www.laviedesidees.fr/Vertus-democratiques-de-l-Internet.html>, page consultée le 2 juin 2015

146 Ibid

147 Dominique Cardon, « Vertus démocratiques de l'Internet », op. cit

CONCLUSION

tions argumentées et de qualité »¹⁴⁸, vers de nouvelles formes d'expressions citoyennes, peu conventionnelles, mais qui reflètent, au même titre que d'autres contributions, un savoir d'usage citoyen.

Vers une nouvelle participation

Ainsi, si l'on redéfinit la notion de participation, ces nouveaux outils que sont les réseaux sociaux, le site internet et la journée citoyenne pourraient décloisonner les démarches de concertation habituelles, s'émanciper des outils trop institutionnels, pour s'ouvrir à de nouveaux publics, de nouvelles formes d'expression. Chacun est alors libre de donner son avis sur différentes questions urbaines et de contribuer à la construction de sa ville. La parole citoyenne experte n'est plus maîtresse des arènes participatives. Grâce à ces outils, tous les types de d'expression, aident à la décision. Mais, comme nous l'avons remarqué, la mobilisation des citoyens est difficile. Même si ces outils participent à faire réagir plus de citoyens, le nombre de participants reste faible. Les mots de Dominique Cardon illustrent ce phénomène :

« Les internautes débattent rarement sur commande. La manière dont ils se saisissent d'informations pour créer des controverses et organiser des mobilisations reste le plus souvent imprévisible. Cette fabrication « par le bas » des collectifs rend difficile et peu efficace la mise en place de dispositifs de consultation en ligne

148 Arnaud Renou, entretien le 25 mars 2015



Nantes, La Loire et Nous via Ville de Nantes

20 avril · 🌐



Le 25 avril, découvrez la Loire et contribuez au débat

Rendez-vous sur la berge Nantillus pour une grande journée « A vos idées » organisée par la Ville de Nantes. Animations et balades sont proposées. Chacun est invité à contribuer au débat Loire.

NANTES.FR | PAR VILLE DE NANTES

J'aime · Commenter · Partager

👍 76 personnes aiment ça.

Meilleurs commentaires ▾

↪ 34 partages



Ecrire un commentaire...



Christophe Prugne Sympa ces 3 bateaux battants pavillon breton sur la Loire !

J'aime · Répondre · 1 mai, 14:56



Amy Gassama Très joli

J'aime · Répondre · 1 - 20 avril, 18:18

Exemple de réactions à une publication (*likes*, commentaires...)

CONCLUSION

inspirés des logiques de démocratie participative¹⁴⁹ ».

Le rôle futur des réseaux sociaux dans la construction de la ville

Si les internautes ne s'expriment que très peu sur commande, même sur internet, ils s'expriment instinctivement en masse chaque jour sur les réseaux sociaux. D'après un article publié par IBM, entreprise internationale spécialisée dans les services informatiques et numériques, les internautes passent en moyenne 5 heures chaque mois sur les réseaux sociaux¹⁵⁰.

De nombreuses recherches se penchent aujourd'hui sur l'exploitation des données issues des médias sociaux pour construire la ville de demain et analyser les territoires¹⁵¹. Collecter des données, déposées en temps réel par les citoyens, pourrait aider les élus à saisir plus précisément les pratiques sociales et physiques de la ville par les habitants pour mieux réfléchir à la ville de demain¹⁵². En publiant sur les réseaux sociaux, les internautes produisent une matière riche sur leurs

149 Dominique Cardon, *La démocratie internet*, op. cit, p.83

150 IBM, « Social media and the city », Londres, 2012, p.4, (article disponible en ligne), http://www.ibm.com/smarterplanet/global/files/uk__uk_en__none__file1__488kb.pdf, page consultée le 10 juin 2015

151 Durant ce semestre, dans l'option Singularité des Territoires, j'ai pu avec d'autres étudiants, me pencher aussi sur cette problématique, et réfléchir à intégrer encore plus, grâce aux réseaux sociaux, les usages de citoyens dans l'aménagement des villes.

152 Anil Bawa-Cavia, « Sensing The Urban: Using location-based social network data in urban analysis », Center for Advanced Spatial Analysis, University College London, Londres, (document disponible en ligne), <http://www.cavvia.net/media/SensingTheUrban-BawaCavia.pdf>, page consultée le 10 juin 2015

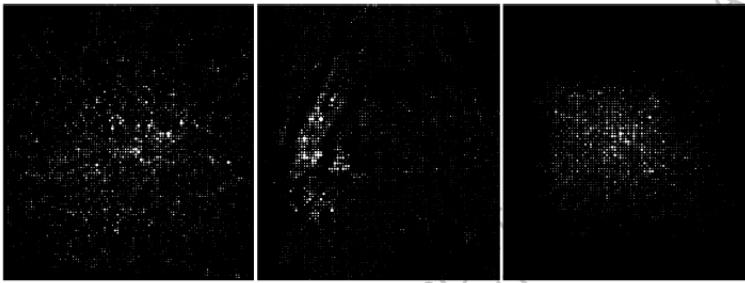
CONCLUSION

pratiques d'un territoire. L'analyse de ces données géo-localisées (publications, photos, applications de tracking...) permettrait de situer les activités des habitants, de comprendre leurs pratiques, pour ensuite faire émerger des singularités du territoire, des zones de tension, des centres d'activités en temps réel. Ainsi, les dirigeants ou professionnels de l'aménagement du territoire pourraient cibler très précisément des points de la ville nécessitant ou non un aménagement, une réorganisation. Pour récupérer et traiter ces données, les chercheurs s'inspirent des méthodes commerciales, qui utilisent les réseaux sociaux pour faire émerger des tendances.

The Center for Advanced Spatial Analysis de l'université de Londres s'est penché sur la question. En collectant des données géo-localisées issues des smartphones dans trois villes (New-York, Londres, Paris), les chercheurs ont pu établir des cartographies des points d'activité dans les villes. Ce traitement des données révèle une organisation spatiale des activités propre à chacune des trois villes. Les données récoltées à New-York révèlent une organisation spatiale uniforme sur Manhattan avec des centres d'activités répandus également sur toute l'île, tandis que l'organisation spatiale de Londres se révèle fragmentée, avec des centres d'activité multiples, tandis que les données collectées à Paris illustrent une organisation territoriale géo-centrée au coeur de la ville, à l'intérieur du périphérique¹⁵³. L'analyse de ces données met donc à jour des phénomènes sociaux en lien avec l'espace¹⁵⁴.

153 Anil Bawa-Cavia, op. cit

154 Ibid



5km
9mi LDN

NYC

PAR



5km
9mi LDN

NYC

PAR

extrait des recherches sur Londres, New-York et Paris

Ces recherches s'appuient sur la volonté de construire la ville avec plus de transparence, en fonction des pratiques de la majorité des habitants, et non d'après la parole de 2 % de citoyens. Les habitants ne seraient pas interrogés directement sur une question qui concerne leur ville, mais leurs activités sur internet les inclurait massivement et indirectement dans la fabrication urbaine.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Bibliographie

Ouvrages

Loïc Blondiaux, *Le nouvel esprit de la démocratie, actualité de la démocratie participative*, Paris, Coll. La république des idées, édition du Seuil, 2008, 112p

Michel Falise, *La démocratie participative, promesses en ambiguïtés*, La Tour-d'Aigues, éditions de l'Aube, 2003, 208p

Christian Marion, *Participation citoyenne au projet urbain*, Paris, édition L'Harmattan, 2010, 297p

Mathias Le Galic, *La démocratie participative, le cas nantais*, Paris, Coll. Questions contemporaines, édition l'Harmattan, 2004, 222p

Dominique Cardon, *La démocratie internet*, Paris, Coll. La république des idées, édition du Seuil, 2010, 102p

Articles

Jean Viard, « Huit scénarios pour le futur, un tramway jusqu'à la mer », *Place Publique*, Nantes, 2011, n°26, p.21

Paul Cloutour & Thierry Guidet, « Laurent Théry ; L'île de Nantes a réconcilié la ville et la Loire », *Place Publique*, Nantes, 2011, n°26, p.47

Amélie Nicolas, « peut-on concilier le port et la ville ? », *Place Publique*, Nantes, 2011, n°26, p.54

Goulven Boudic, « Un nouveau maire, un nouveau projet urbain », *Place Publique*, Nantes, 2014, n°49, p.59-64

Gabriel Vitré, « Franchissement de la Loire : pendant le débat les études continuent... », *Place Publique*, Nantes, 2014, n°49, p.51-53

Fabienne Greffet & Stéphanue Wojcik, « parler politique en ligne » une revue des travaux français et anglo-saxons, *Réseaux*, 2008/4 n°150, p.19-50

Laurence Monnoyer-Smith, « la participation en ligne, révélateur d'une évolution des pratiques politiques ? », *Participations*, 2011/1, n°1, p.5-29

En ligne

Le Monde, *Résultats des élections législatives*, (en ligne), <http://www.lemonde.fr/resultats-elections-legislatives/>, (page consultée le 4 mars 2015)

CNDP Commission Nationale du Débat Public, *le débat public*, (en ligne), <http://www.debatpublic.fr/a-quoi-ca-sert>, (page consultée le 10 mars 2015)

CNDP Commission Nationale du Débat Public, *la commission*, (en ligne), <http://www.debatpublic.fr/sa-composition>, (page consultée le 10 mars 2015)

Le Grand Débat, *Participer*, (en ligne), <http://www.nanteslaloireetnous.fr/participer/les-auditions-publiques>, page consultée le 17 mars 2015

Blog du Modérateur, *Etat des lieux et chiffres*, (en ligne), <http://www.blogdu-moderateur.com/chiffres-2014-mobile-internet-medias-sociaux/>, (page consultée le 11 mai 2015)

Think Tank : laboratoire d'idées innovantes pour la transition énergétique, *Démocratie participative : guide des outils pour agir : zoom sur le World Wide Views*, (en ligne), <http://think-tank.fnh.org/content/democratie-participative-guide-des-outils-pour-agir-zoom-world-wide-views>, (page consultée le 21 avril 2015)

CNDP : Commission Nationale du Débat Public, *le débat demain ?* (en ligne), <http://www.debatpublic.fr/debat-citoyen-planetaire-world-wide-views-climat-lenergie>, page consultée le 21 avril 2015

Insee, *Consommation et équipement des ménages*, (en ligne), http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1452, (page consultée le 12 juin 2015)

La Vie des idées, *Vertus démocratiques de l'Internet*, 10 novembre 2009, (en ligne), <http://www.laviedesidees.fr/Vertus-democratiques-de-l-Internet.html>, (page consultée le 2 juin 2015)

IBM, *Social media and the city*, http://www.ibm.com/smarterplanet/global/files/uk__uk_en__none__file1__488kb.pdf, (page consultée le 10 juin 2015)

Anil Bawa-Cavia (Center for Advanced Spatial Analysis, University College London, Londres.), *Sensing The Urban: Using location-based social network data in urban analysis*,(en ligne), <http://www.cavvia.net/media/Sensing-TheUrban-BawaCavia.pdf>, page consultée le 10 juin 2015

Documents

CNDP, *la préparation d'un débat public*, Paris, 13p

Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, *Circulaire du 30 janvier 2013 sur l'organisation du débat national de la transition énergétique*, janvier 2013, p.4

Conseil de développement de Nantes Métropole, *Franchissement de Loire Coeur métropolitain, un débat public ouvert à tous*, Nantes, Nantes Métropole, 2014, 52p

Nantes Métropole, *La charte du débat*, Nantes, Nantes Métropole, 2014, 2p

Nantes Métropole, « Nantes, la Loire et Nous, Journée citoyenne du 30 mai 2015, résultats et premiers enseignements », Nantes, 30 mai 2015, 40p

Vidéo

Ville de Nantes, Nantes, la Loire et nous : annonce d'un grand débat autour de la Loire et de ses usages, *discours de Johanna Rolland*, Nantes, durée 10:47min, 27 juin 2014

Sources des images

p.9 <http://www.auran.org/actualites/encore-un-mois-pour-participer-au-grand-debat-nantes-la-loire-et-nous>

p.25 document personnel

p.31 document personnel

p.40 <http://www.nanteslaloireetnous.fr> & Nantes Métropole, Le document socle du débat «Nantes, la Loire et nous», 2014

p.45 photo personnelle & <http://blog.lunaweb.fr/le-grand-debat/>

p.48 photo personnelle & https://twitter.com/nantes_loire

p.53 document personnel

p.67 <http://www.nanteslaloireetnous.fr/les-themes>

p.68 <http://www.nanteslaloireetnous.fr/les-contributions>

p.75 https://twitter.com/nantes_loire

p.81 document personnel

p.83 documents personnel

p.87-88-89 documents personnel

p.92-93-94 documents personnel

p.100 http://www.huffingtonpost.fr/2015/06/07/photos-debat-citoyen_n_7528864.html

p. 106-107 documents personnel

p.112 photo personnelle

p.125 photo personnelle

p.129 <https://www.facebook.com/nanteslaloireetnous?ref=ts&fref=ts>

p.132 Anil Bawa-Cavia (Center for Advanced Spatial Analysis, University College London, Londres,), *Sensing The Urban: Using location-based social network data in urban analysis*,(en ligne), <http://www.cavvia.net/media/SensingTheUrban-BawaCavia.pdf>

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Vers une nouvelle participation citoyenne?

Analyse des nouveaux outils mis en place à l'occasion du débat
" Nantes, la Loire et nous "